

# ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA **R**AGE ET AUTRES **Z**OONOSES

Le Conseil d'Administration de l'Entente Interdépartementale de Lutte Contre la Rage et autres Zoonoses s'est réuni au Conseil Général de la Meuse, à Bar-le-Duc le 8 février 2008 sous la présidence de Monsieur LAURENT, Président de l'Entente.

### Etaient présents à cette assemblée :

Monsieur Christian NAMY, Président du Conseil Général de la Meuse.

A. Les Conseillers Généraux des départements suivants :

AIN AISNE

Monsieur Rachel MAZUIR

Monsieur Joseph BRAEM

Monsieur Fawaz KARIMET

ARDENNES CHER

Monsieur Pierre JOSEPH Monsieur Pierre RABINEAU

COTE D'OR DOUBS

Monsieur Pierre POILLOT Madame Danièle NEVERS

DROME JURA
Monsieur Aimé CHALEON Monsieur Jean RAQUIN

LOIR-ET-CHER

Monsieur Bernard DUTRAY

LOIRET

Monsieur Christian BOURILLON

MEURTHE-ET-MOSELLEMEUSEMonsieur Jean-Paul BOLMONTMonsieur Bernard LAURENT

Monsieur Yves PELTIER
Monsieur Jean-François LAMORLETTE

NORD

Monsieur Pierre NAVEAU

Monsieur Jean-Claude HRMO

BAS-RHIN HAUTE-SAVOIE

Monsieur Denis LIEB Monsieur Roger VIONNET

Monsieur Pierre RIGAULT Monsieur Didier TURBA

**SEINE-ET-MARNE**Monsieur Michel VALLIER

#### B. Mesdames et Messieurs les représentants des administrations suivantes :

Madame Annie ROUILLEAUX, Payeur Départemental, Meurthe-et-Moselle Madame Florence CLIQUET, Directrice de l'AFSSA Nancy Monsieur Yann VILLAGGI, Chef du Service Santé Animale, DDSV 55, représentant de la DGAL Monsieur Jacques BARRAT, représentant de l'AFSSA-Nancy

#### C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaires Départementaux

Madame Caroline LOCATELLI, responsable Santé Animale, LVD 08

Madame Patricia HERMITTE, Directrice, LVD 10

Madame Sabine PELZER, Directrice, LVD 54

Monsieur Karim Daniel DAOUD, Assistant médico-technique, LVD 77

#### D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Monsieur Yann VILLAGGI, Chef du Service Santé Animale, DDSV 55,

#### E. Les invités suivants

Monsieur Thierry THUEGAZ, représentant B. PIRIOU, CG 91

Monsieur Jérémy NOBLE, Service Environnement, CG 95

Monsieur Pascal REYNAUD, responsable Service du Développement Rural, CG 74

Monsieur Olivier MASTAIN, Chef de l'Unité Sanitaire de la Faune, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Monsieur Michel THOMAS, Président, FDC de la Meuse

Monsieur Philippe VUILLAUME, Directeur, FDC de la Meuse

Madame Charlotte DUNOYER, Fédération Nationale de la Chasse

#### F. Le personnel de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses

Monsieur Benoît COMBES, Directeur

Mademoiselle Stéphanie FAVIER, Technicienne

Monsieur Vincent RATON, Ingénieur travaux

Mademoiselle Déborah GOTTSCHECK, Chargée de mission

#### **Etaient excusés:**

#### A. Les présidents des Conseils Généraux suivants :

ALLIER, ARDENNES, AUBE, CANTAL, CHER, DOUBS, JURA, LOIR-ET-CHER, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, SAVOIE, SEINE-ET-MARNE, YONNE, ESSONNE.

#### B. Les Conseillers Généraux suivants :

AIN

Monsieur Helmut SCHWENZER Monsieur Frédéric MEURA

**ALLIER** 

Monsieur Jacques CORTEZ Monsieur Dominique BIDET

**ARDENNES** 

Monsieur Jacques MORLACCHI

**CALVADOS** 

Monsieur Luc DUNCOMBE

**DOUBS** 

Monsieur Jean-François LONGEOT

**EURE** 

Monsieur Jackie DESRUES

**ISERE** 

Monsieur Charles GALVIN

LOIR-ET-CHER

Monsieur Philippe SARTORI

**AISNE** 

**HAUTES-ALPES** 

Monsieur Gérard FROMM

**AUBE** 

madame Joëlle PESME

**CANTAL** 

Monsieur Gérard LEYMONIE Monsieur Jean-Pierre DELPONT

DROME

Monsieur Paul ARNOUX

**EURE-ET-LOIR** 

Monsieur Dominique DOUSSET

**JURA** 

monsieur Robert TOURNIER

**LOIRE** 

Monsieur Henri NIGAY Monsieur Michel CHARTIER **LOIRET** 

Monsieur Jean POULAIN Monsieur Alain DROUET

**HAUTE-MARNE** 

Monsieur Michel BERTHELMOT Madame Marie-Claude LAVOCAT

**MOSELLE** 

Monsieur Claude BITTE Monsieur Jean-Claude CORNET

**NORD** 

Monsieur Jean SCHEPMAN

**BAS-RHIN** 

Monsieur Jean-Michel FETSCH

**HAUTE-SAONE** 

Madame Yvonne GOUSSEREY Monsieur Robert MORLOT

**SAVOIE** 

Monsieur Guy DYEN Monsieur Albert DARVEY

SOMME

Monsieur Dominique CAMUS

YONNE

Monsieur Jean-Michel DELAGNEAU

**MARNE** 

Madame Françoise DUCHEIN

**MEURTHE-ET-MOSELLE** 

Monsieur Bernard LECLERC

**NIEVRE** 

Monsieur Georges EYMERY

**PAS-DE-CALAIS** 

Monsieur Alain MEQUIGNON

**RHONE** 

Monsieur Denis LONGIN Monsieur Christian COULON Monsieur Daniel MARTIN

**SAONE-ET-LOIRE** 

Monsieur Alain PHILIBERT

**SEINE-MARITIME** 

Monsieur Francis SENECAL

**VOSGES** 

Monsieur Alain RAPIN

**VAL D'OISE** 

Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT Madame Viviane GRIS

#### C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaires Départementaux :

Monsieur Daniel BAROUX, LVD 01

Monsieur Jean-Luc JULIEN, LVD 02

Monsieur Dominique GAUTHIER, LVD 05

Monsieur Francis DORET, LVD 14

Madame Catherine PARISOT, LVD 15

Monsieur Philippe ASDRUBAL, LVD 21

Madame Natacha WORONOFF-REHN, LVD 25

Monsieur Gaël REYNAUD, LVD 38

Madame Marie-Paule BUTHOD-GARCON, LVD 39

Madame Christelle BEGUINET, LVD 52

Madame Sylvie MARTIN, LVD 57

Madame Françoise COLOCCI, LVD 58

Monsieur Jacques CATEL, LVD 62

Monsieur Chuong-Pierre LE HONG, LVD 70

#### D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Madame Catherine DUPUY, DDSV 01 Monsieur Thierry DE RUYTER, DDSV 02 Monsieur Bernard FORM, DDSV 03 Madame Karine GUILLAUME, DDSV 10 Monsieur Christian SALABERT, DDSV 15

3

Madame Claudine SCHOST, DDSV 18 Monsieur René-Paul LOMI, DDSV 21 Madame Josiane CONDE, DDSV 25 Madame Béatrice ROLLAND, DDSV 27 Monsieur Pierre LECOULS, DDSV 28 Monsieur François BREZARD, DDSV 38 Madame Martine FALLON, DDSV 39 Monsieur Patrick GIRAUD, DDSV 41 Madame Hélène LECOEUR. DDSV 45 Monsieur Richard GOFFETTE, DDSV 51 Monsieur Jean-Yves CHOLLET, DDSV 54 Madame Colette ALLEMEERSCH, DDSV 58 Madame Françoise COURTOIS-LIEBERT, DDSV 59 Monsieur Alain PIERRARD, DDSV 60 Monsieur Didier MAMIS, DDSV 73 Madame Hélène LAVIGNAC, DDSV 74 Monsieur Jean-Christophe TOSI, DDSV 76 Monsieur Jean-Noël DE CASANOVE, DDSV 80 Madame Régine MARCHAL-NGUYEN, DDSV 88 Monsieur Olivier GEIGER, DDSV 89

#### E. Les invités suivants :

Madame Laurine BOUTEILLER, DGAL

Monsieur VASSELLE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses

Madame Florence CLIQUET, Directrice, AFSSA-Nancy Madame Claudine DOLLINGER, Service Agriculture, CG 57



# ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA RAGE ET AUTRES ZOONOSES

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 FEVRIER 2008 A BAR-LE-DUC.

Monsieur LAURENT : Salue l'assemblée et le Président du Conseil Général de la Meuse, Christian NAMY et lui donne la parole afin qu'il présente son département.

Monsieur NAMY: Remercie le Président LAURENT. Il salue à son tour l'assemblée et exprime sa joie d'accueillir tout le monde dans son beau département. Il a pu constater la diversité des origines de chacun et il est très content de les accueillir dans ce département rural qui compte à peine 200 000 habitants. Mais c'est un département plein de saveurs et plein de possibilités de développement comme tous les départements, comme toute la France d'ailleurs si on sait la gérer. Il est un peu plus à l'aise parce qu'il a fait voter son budget hier et ce budget a été voté avec une très large majorité. Il va maintenant parler du département de la Meuse mais n'a pas l'intention de faire un grand discours d'abord il n'aime pas ça et il pense que vous avez du travail. C'est un département qui bouge et qui est en train de se restructurer totalement avec des signes forts, son évolution et Bernard LAURENTqui connaît bien ce département pour avoir été un de ses collègues, le sait bien. Il y a plusieurs signes. Il va en citer 2. Le 1<sup>er</sup> signe : c'est une population qui est en augmentation, vous imaginez que depuis la guerre de 1914, le département perdait de la population, alors ce n'est pas l'action du Conseil Général, mais l'action cumulée de tout le travail fait ici dans toutes les communautés de communes et par les élus départementaux, dans leur circonscription. Le département a investi énormément et, la population augmente, alors c'est vrai qu'elle n'augmente pas de façon identique dans l'ensemble du département, mais toute la frange Est est en forte augmentation à tel point que, par exemple, en matière scolaire sur des rénovations ou construction de collèges, en l'espace de 3 ans le projet initial a été modifié 2 fois pour y ajouter la capacité d'extension d'une centaine d'élèves supplémentaires. Cela donne simplement une idée des difficultés qui sont celles des conseillers généraux dans leur gestion.

La Meuse a également investi pour l'arrivée du TGV, et obtenu une gare en plein centre du département, elle se situe entre Bar-le-Duc et Verdun. Les prévisions de la SNCF en fréquentation de cette gare en l'espace de 6 mois ont été multipliées par 3, alors que les horaires ne correspondent pas forcément à l'attente des meusiens. C'est dire qu'il y a manifestement, au travers de l'arrivée du TGV d'abord, un signe de modernité et une capacité pour ce département à accueillir du monde. Paris est à peine à 56 minutes, du centre de notre département. Sachant que cette ligne TGV Est a été faite pour circuler à 360 km/h en commercial, ce qui veut dire que dans quelques années Paris sera probablement à peine à ¾ d'heure. C'est important puisqu'on voit tout de suite les conséquences économiques. Il choisit l'exemple de la gare TGV située à mi-chemin entre Bar-le-Duc et Verdun et l'autoroute A4 allant vers Strasbourg est à 8 km de cette gare ; sur cette sortie d'autoroute une zone industrielle a été ouverte. Il y a 20 ans, il n'y avait rien dessus et en l'espace de 6 mois, près de 10 ha ont été vendus sur cette zone pour des entreprises de logistique qui viennent de l'extérieur. Simplement pour vous montrer que quand on sait coordonner un mouvement entre l'arrivée du TGV plus une volonté locale d'accueil, fortement bien charpentée, on arrive à monter des opérations qui tiennent la route.

Par contre c'est un département qui souffre comme bien des départements ruraux, on est dans une strate de moins de 200 000 habitants, il exprime sa fureur, très clairement, contre les conséquences financières de la décentralisation. Il précise qu'il ne fait pas de politique, il soutient le gouvernement actuel, les choses sont donc claires. Mais la décentralisation est une série de catastrophes financières pour les départements. Il est donc en faveur de la décentralisation à condition qu'on donne les moyens aux départements. Il a fait une estimation entre l'APA, le RMI et tout ce qui vient de la décentralisation, l'acte 2 de la décentralisation, on en parlait hier, le coût total cumulé pour un département comme le sien ce n'est pas loin de 60 millions d'euros de coût total à la charge du département. Ça vous donne une idée sachant qu'un point de fiscalité en Meuse, c'est 500 000€.

Il y a près de 2,5 fois plus de kilomètres de routes départementales à charge par habitant et que comme tous les départements ruraux, la Meuse souffre de tout ce qui est modernisation. Il pense à la téléphonie mobile, à l'ADSL et il faut que ce soit le Département qui porte ce type d'opération financièrement, par exemple on vient de faire le choix de l'ADSL sur l'ensemble du département : c'est 10 millions d'euros. Il lutte contre cette péréquation qui n'est pas bien faite pour les départements ruraux et il essaie de mobiliser certains de ses collègues sur ce sujet. Il répète que si les 20 départements qui sont dans la même situation que la Meuse, ne savent pas s'allier pour faire pression sur le gouvernement, quel qu'il soit, ils courent à leur perte très clairement. C'est l'analyse qu'il en fait.

Une chance importante, en revanche, c'est la mise en place du laboratoire de Bure, il rappelle que c'est le laboratoire géré par l'ANDRA pour l'enfouissement des déchets nucléaires. Il rappelle qu'il y a eu toute une polémique ici : des manifestants du monde entier surtout des Allemands et quelques tordus tout azimut, 3000 personnes, venaient manifester sans savoir ce qu'il y avait dans ce dossier. Alors l'ANDRA a décidé de faire un laboratoire, Cela a recueilli une décision unanime des 31 conseillers généraux toutes tendances confondues. Il précise, socialistes, communistes, UMP ou autre, non inscrit parce que la majorité de son département, sur les 31 conseillers généraux, il y en a presque une majorité qui est non inscrit, pas affiliée à un parti politique et cela a été très contesté. Néanmoins il renouvelle clairement, et ses collègues le savent bien et ses deux collègues présents dans cette salle le savent également, qu'il revendique ce laboratoire parce que c'est aussi un signe de modernité. D'abord parce que l'ANDRA c'est dans ce laboratoire de recherche qui est à 500m de profondeur, il faut aller voir ce qu'il se passe dessous dans des galeries extraordinaires, uniquement dans la recherche ce sont 90 ingénieurs qui travaillent sur place. Il y a donc déjà une présence de gens de haut niveau qualitativement. Ensuite c'est l'arrivée autour de l'ANDRA, d'AREVA, d'EDF et du commissariat d'énergie atomique, ils sont partenaires de l'opération, et qui au travers d'une décision qui a été prise négociée avec François LOOS, le ministre de l'Industrie, font un accompagnement économique fort. Par exemple EDF vient de décider de faire, sur 7ha qu'ils viennent d'acheter pas loin d'ici, la logistique de toutes les centrales nucléaires de France. Il y a 350 000 références de pièces qui vont être ici dans le département. Mais c'est aussi le CEA qui est en train de monter un projet sur du traking de méthanisation de bois, une bonne partie du département est couvert par la forêt pour faire des carburants de synthèse de très haut niveau de qualité. Il cite le kérosène et autre et non pas de carburant pour voitures. C'est un accompagnement financier de 20 millions d'euros par an qui permettent de boucler les budgets et d'investir dans ce département sachant qu'aujourd'hui, et dans le budget d'hier, présenté et voté hier, ce sont depuis 3 ans un peu plus de 60 millions d'euros investis dans le département pour rattraper le retard de ce département en investissement structurants. Cela se décompose sur les routes bien sûr, toutes les grandes déviations de Bar-le-Duc, Verdun et autre, ca se décompose sur tout en ce qui concerne la scolarité c'est-à-dire les collèges où sont investis 45 millions en 3 ans, mais aussi pour les maisons de retraite et toute la partie solidarité qui est une compétence essentielle.

Ce département est donc en pleine restructuration avec un Conseil Général qui sur toutes les grandes options, toutes politiques confondues, adhèrent à ce projet et le soutiennent et hier, la démonstration s'est faite, il raconte que lors du vote du budget, sur 31, ses six collègues socialistes et celui qui est communiste ne l'ont pas voté, d'habitude ils votent contre alors qu'ils se sont abstenus bien qu'on soit en période électorale. Cela signifiait que sans vouloir faire de «cadeau », ils adhéraient eux aussi à ce projet parce qu'il apporte tout ce qu'on attend dans le développement du département et c'est cela qui est important. Tout cela, ce n'est pas facile, la fragilité financière, il évoque les difficultés citées précédemment notamment en matière de péréquation, mais la Meuse est un département qui est plein d'espoir.

Et pour finaliser la politique de mémoire qui est importante, il rappelle que ce sont plus de 350 000 visiteurs qui sont accueillis sur Verdun, sur l'Argonne et sur Saint-Mihiel dont 1/3 d'allemands, il faut le savoir. Tous comprennent pourquoi on se bagarre pour la gare TGV, il invite en apparté à aller la voir, elle est en bois elle a coûté un peu d'argent, c'est un monument qui sera peut être classé bientôt « monument historique » tellement elle est belle. Il précise que quand la ligne TGV a été ouverte, tous les journaux, y compris Le Monde, ont consacré une ½ page sur la photo et l'aménagement de la gare TGV. C'est assez extraordinaire de voir ça. Il raconte ensuite, pour faire sourire l'assemblée, que le département avait estimé que le projet initial de la SNCF faisait une gare trop petite les Meusiens ont imposé leur gare TGV, ils voulaient qu'elle soit plus grande. Six mois après la SNCF annonce qu'elle sera agrandie tout de suite déjà au moins 200m² supplémentaires parce qu'elle ne correspond plus du tout aux normes d'accueil du nombre de visiteurs et de passagers de la Meuse.

Donc la Meuse est un département qui bouge et il conclue en rappelant sa satisfaction d'accueillir l'Assemblée de l'ERZ à qui il souhaite bon courage et bonne journée.

Monsieur LIEB : Demande de combien est le budget du département et voulait également savoir où Bure se trouve sur la carte ?

Monsieur NAMY : Répond que Bure est à l'extrême Sud du département, c'est près de Montier, en bas à gauche sur la carte. Le budget correspond à environ 33 000 000€ en fonction de ce que l'on met dedans.

Monsieur THUEGAZ: Voulait savoir sur quelle commune se situe la gare TGV?

Monsieur NAMY : Répond qu'il faut prendre la Voie Sacrée, il invite à regarder Verdun et Bar-le-Duc sur la carte, la ligne TGV est dessinée en pointillés, c'est la commune de Trois-Domaines elle s'appelle la gare Meuse-Voie Sacrée.

Monsieur HRMO: De Verneuil-en-Halatte dans l'Oise, précise qu'il a jumelé les Verneuil de France et si son voisin de Verneuil-l'Etang n'a jamais répondu, le maire de Verneuil-Petit lui a répondu et il explique avoir été reçu plusieurs fois chez lui à Verneuil-Petit mais il n'arrive pas à situer sur quel canton cela se trouve.

Monsieur NAMY: C'est le canton de Montmédy et il ajoute qu'il y a des choses très belles là-bas notamment à Marville, avec une ville renaissance qui est extraordinaire.

Monsieur LAURENT: Constate que la Meuse suscite beaucoup de questions. Ses collègues s'interrogent beaucoup sur un département attachant, pas un gros département mais dynamique. Il ne doute pas de la volonté de rebondissement économique que le président impulse actuellement. Il a fait partie de cette assemblée pendant 19 ans et les intentions restent les mêmes. Le travail actuel a été préparé avant et il est persuadé que le président travaille pour les suivants et pour l'avenir. L'avenir de la Meuse n'est pas toujours rose mais pas non plus tout noir c'est-à-dire que le département a quand même tous ses atouts et il faut qu'il en profite quand ils sont sous la main. Tout n'est pas aussi rose parce qu'il y a aussi des problèmes, d'ordre militaire, car des régiments risquent de partir, mais il précise que ceci est une autre histoire et n'est pas celle de l'Entente. Il rappelle que la Meuse a toujours fait partie de l'Entente, elle a fait partie des départements qui ont initié cette Entente en 1973 et depuis le Conseil Général a toujours manifesté son intention de participer activement.

D'ailleurs la Meuse, peut-être un peu sous l'impulsion du président de l'Entente, sera le site d'une expérimentation à l'échelon départemental sur tous les chiens en ce qui concerne la contamination par l'échinococcose. Ceci se fera en relation avec tous les vétérinaires meusiens qui ont déjà été réunis et qui sont pour la plupart volontaires pour participer à cette expérimentation. Monsieur LAURENT remercie le Conseil Général de l'accueil aujourd'hui en 2008, mais rappelle que l'Entente avait été accueillie à la Madine en 1990. A l'époque la discussion portait sur la rage, l'épidémie battait son plein. Avec Philippe VUILLAUME, la France était en passe de gagner cette rude bataille mais qui, en fin de compte, a permis d'éliminer de France cette maladie et ce grâce à l'Entente et à tous ses partenaires. Il en profite pour saluer Michel THOMAS le président de la fédération départementale des chasseurs de la Meuse, Philippe VUILLAUME l'ancien directeur qui a précédé Benoît COMBES mais qui est souvent présent soit en représentant de la fédération nationale, soit en qualité amicale, et comme on est en Meuse, il aurait été dommage qu'il ne soit pas ici aujourd'hui. A l'époque en 1990, l'Entente comptait 28 départements, au départ il y en avait 4, c'est-à-dire que la Meuse, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et les Ardennes avaient démarré une petite Entente pour lutter contre cette rage qui arrivait. En 1990 nous étions 28, et maintenant nous sommes 45, la moitié de la France est couverte. Le but final pour le président LAURENT est d'arriver à terminer l'ensemble du territoire français pour ce qui est de l'échinococcose. Il annonce qu'il faudra en 2008 peut être ajouter aussi de nouvelles cordes à l'arc de l'ERZ. Mais ceci sera pour les prochaines assemblées, pour pouvoir prévoir l'avenir et pour continuer. Il est persuadé que l'Entente est un outil fédératif précieux, avec tout un ensemble technique et scientifique et un ensemble de collectivités qui permettent de couvrir la France et qu'il ne faut pas abandonner un outil tel que l'ERZ pour lutter contre d'autres maladies qui touchent les populations. Ce sont des maladies qui intéressent aussi les conseils généraux parce que la souffrance humaine reste un sujet majeur.

Il évoque d'autres partenaires importants comme l'AFSSA avec Florence CLIQUET et Jacques BARRAT présent aujourd'hui ou comme l'Université de Franche-Comté. Il rappelle que l'Entente est couverte administrativement par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle qui lui délègue sa trésorière madame ROUILLEAUX qui surveille son budget et l'état de sa trésorerie.

En fin de compte même si l'Etat accompagne l'ERZ au travers du Ministère de l'Agriculture et l'année dernière au travers du Ministère de la Santé, puisque un DVD a été édité, qui va servir au travers de tous les collèges, de tous les vétérinaires, de tous les médecins, à éduquer un peu plus la population de façon à ce qu'elle puisse se prémunir contre cette maladie sournoise, insidieuse et qui, quand elle est détectée, c'est déjà presque trop tard. Il vaut mieux avoir les moyens de la prévention et c'est pourquoi ce DVD a été créé. Cela a demandé un an de création mais grâce à la participation de tout le monde scientifique, celui de la chasse, le monde rural et économique, mais aussi tous les départements également, ce DVD est effectivement très complet et utilisable par les élèves. Une enquête a permis, avec l'Académie bien entendu, de savoir que ce DVD est utilisable par les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> et il y a un engagement dans certains départements qu'il y ait une heure de cours faite sur ce DVD en cours d'informatique en même temps qu'une étude de science naturelle sur l'échinococcose.

Maintenant il voudrait remercier aussi ses collègues meusiens, ceux qui ont toujours participé, sans insister sur la présence permanente d'Yves PELTIER qui est toujours présent, Jean-François LAMORLETTE et plus récemment Roland CORRIER.

Mais les meusiens ont toujours été présents à l'Entente, avec Robert LOUPPE qui a été président de cette Entente pendant fort longtemps. Depuis 18 ans il fait lui même partie de cette Entente avec 10 ans de présidence, il sent que maintenant le temps est venu de passer la main. C'est pourquoi ce CA a lieu aujourd'hui en Meuse. Il a tenu pour sa dernière assemblée générale de l'Entente, en temps que président, à pouvoir la faire ici dans son département, dans la salle où il a participé à d'autres débats. Il exprime son plaisir d'être ici aujourd'hui à leurs côtés.

Pas pour la dernière fois, parce qu'il espère être simplement délégué afin d'être présent et continuer à représenter la Meuse. Tous les membres du bureau de l'Entente seront démissionnaires, pour qu'à la prochaine assemblée on puisse réélire un nouveau Bureau avec un nouveau président. Certains des conseillers généraux vont bientôt être en renouvellement devant les électeurs, et tous les nouveaux délégués pourront continuer le travail déjà entrepris. A présent, il souhaite ouvrir la séance et démarrer la discussion sur le budget; celui ci n'a pas été aussi difficile que prévu mais des changements de financement, des changements d'intervention budgétaire sont intervenus. C'est-à-dire que le Ministère de la Santé abandonne son budget par contre d'autres intervenants financiers sont venus conforter ce budget. Il a fallu le remodeler mais il sera bouclable jusqu'à la fin de l'année tout en sachant que le compte administratif se trouve être, cette année, largement positif. Il rappelle que la répartition de cet excédent de l'année écoulée se fera au budget supplémentaire ce qui empêche d'être tenté de dépenser l'argent avant de l'avoir gagné. Il renouvelle ses remerciements au président NAMY pour son accueil et précise que le déjeuner, se fera à l'hôtel de la gare dont on indiquera les moyens pour y arriver, ce qui n'est d'ailleurs pas compliqué, c'est tout droit et on arrive jusqu'à la gare et l'hôtel de la gare est tout contre.

Il remercie maintenant les services du Conseil général de la Meuse, Francis VARINOT, madame CORNU qui a participé largement à cet accueil aujourd'hui; le président LAURENT est persuadé que cette journée sera très fructueuse sous un soleil radieux. Il en arrive au côté traditionnel de l'Assemblée avant de commencer la séance : il remet à Christian NAMY le livre un peu fétiche de l'Entente, c'est la thèse d'une des stagiaires vétériniares de l'ERZ qui a travaillé chez lui en tant que vétérinaire, et qui a fait sa thèse sur l'Entente et dont le grand-père était meusien, les parents de Meurthe-et-Moselle donc c'est une lorraine qui travaille en Lorraine en ce moment. Elle a fait une thèse et a eu un prix du grand jury compte tenu de sa qualité. Il offre également un cadeau plus personnel,qui est de sa fabrication, fabrication meusienne Bernard LAURENT traditionnelle, Christian NAMY pourra boire cela à sa santé mais « modérément ».

Monsieur NAMY: Remercie monsieur LAURENT qu'il connaît depuis longtemps. Comme il apprend que monsieur LAURENT ne se représente pas, il voulait simplement le remercier pour le travail fait tout au long de ces années de présidence, tout le monde le reconnaît au Conseil Général et le remercie infiniment aussi pour le travail qui est fait à l'ERZ. Il souhaite modifier un chiffre annoncé tout à l'heure, parce qu'il a oublié de compter une partie de fonctionnement à la solidarité qu'il décompte toujours de son budget, c'est 430 millions et non pas 330 millions d'euros. Et pour finir il a une requête à faire: faire en sorte qu'il reste des renards car il y est très attaché, et il explique qu'il habite en pleine campagne et, il y a 2 ans en rentrant chez lui le soir, un renard était devant sa porte, un jeune renard, à l'automne et pendant 6 mois il a vécu une longue histoire d'amour avec ce renard qui l'attendait tous les jours devant sa porte, qui rentrait chez lui, et venait dans sa cuisine, il mangeait à côté de lui et il couchait dans son garage. Quand il entendait la voiture, il sortait du garage et venait au devant lui et puis un jour il a disparu malheureusement, c'était un grand moment et c'est assez extraordinaire de voir ça. Il souhaite une bonne journée à tous et remercie tout le mode et le président LAURENT.

Monsieur LAURENT : Passe maintenant à la session budgétaire. Il déclare au préalable que 20 départements sont présents et 19 sont représentés par pouvoir c'est-à-dire que le quorum est largement acquis. Il rappelle que la dernière assemblée se déroulait à Nancy et le budget supplémentaire a été voté et le DVD y avait été présenté et inauguré l'après-midi dans les locaux du collège de Malzéville avec Jean-Paul BOLMONT, maire de Malzéville. Il demande auprès de ceux qui l'ont lu si ils ont des remarques particulières à faire ? Il demande si tout le monde a reçu le compte-rendu ? Comme il n'y a pas de remarques, il soumet au vote le compte-rendu de Nancy

LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NANCY LE 13 SEPTEMBRE 2007 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Il fait ensuite remarquer que le discours du Président de l'ERZ pour l'inauguration de ce DVD n'a pas été intégré dans ce compte-rendu de l'assemblée le discours du président pour la présentation du DVD au collège alors comme il est inscrit en totalité sur l'ordinateur de l'Entente on vous le mettra en annexe sur le prochain compte-rendu parce qu'il y a des gens à remercier et qu'il tenait à ce que ce soit mentionné. Pour le compte administratif il transmet la parole à Jean RAQUIN pour qu'il fasse sa présentation.

Monsieur RAQUIN: Remercie le président, salue l'assemblée. Il précise qu'il va essayer de simplifier au maximum cette présentation en demandant de se reporter à la dernière page sachant qu'ensuite chacun pourra demander toutes les explications nécessaires dans le détail. Partant du résultat de l'année 2006 où il y avait un résultat cumulé de 36 872,57€ répartis de la façon suivante : en fonctionnement un bonus de 39 038,81€ mais un déficit en investissement de 2 166,24€ ce qui amène donc à ce cumulé de 36 872,57€.

Pour l'année 2007, le déficit en investissement a été imputé sur le fonctionnement et en dépenses totales pour l'année 2007 nous avons eu 275 156,26€. En recette nous avions 296 566,40€ ce qui fait un résultat d'exercice de 21 410,14€ soit un résultat cumulé de 58 282,71€. Pour l'investissement, en dépense : 8 941,05€, en recette : 2 813,33€ mais ce qui nous entraîne là un déficit de 6 127,72€; comme il y avait un déficit l'année dernière en investissement, cela amène à un résultat cumulé de –8 293,96€. Donc globalement nous avons en dépense 284 097,31€, en recette 291 379,73€ soit un résultat d'exercice de 15 282,42€ ce qui donne en résultat cumulé un bonus de 49 988,75€. Ce qui permet de voir que le président avait raison dans son intervention de dire que l'on est serein au niveau des comptes 2007.

Ceci grâce à des opérations intéressantes : notamment il y a eu le DVD avec des rentrées exceptionnelles, notamment côté Bayer ; il y a eu aussi des actions spécifiques avec du travail dans les agglomérations de Pontarlier et Annemasse ce qui a conforté le budget au niveau d'un travail réalisé sur ces zones. Il précise que l'on reste à la disposition de chacun pour plus d'information et pense que le directeur sera à même de rentrer dans le détail des explications demandées.

	RESULTAT ANNEE 2007							
	Résultats cumulés 06 Affectation Dépenses 2007 Recettes 2007 Résultats exercice 07 Résultats cumulés 07							
Fonctionnement	39 038.81 €	-2 166.24 €	275 156.26 €	296 566.40 €	21 410.14 €	58 282.71 €		
Investissement	Investissement -2 166.24 € 8 941.05 € 2 813.33 € -6 127.72 € -8 293.9							
TOTAUX	36 872.57 €	-2 166.24 €	284 097.31 €	299 379.73 €	15 282.42 €	49 988.75 €		

Monsieur LAURENT: Remercie Jean RAQUIN pour ce compte administratif qui s'élève à 49 988,75€. Il demande s'il y a des questions sur ce compte administratif? Si l'Assemblée souhaite quelques explications Benoît COMBES peut en donner quant aux variations, il précise que le solde positif a été obtenu l'année dernière parce qu'il y a eu plus de rentrées que de dépenses, mais ces rentrées ne sont pas permanentes. Seules sont permanentes la rentrée financière de l'Etat et la rentrée financière des cotisations départementales. A côté de ça, des personnes interviennent une année et s'en vont l'année suivante et réciproquement. Il ajoute qu'en ce moment il y a un contrat avec deux collectivités locales pour les vermifugations, c'est l'action sur Pontarlier et Annemasse et eux participent au budget mais quand ce contrat sera fini ce sera quelqu'un d'autre. Il pense que la CUGN de Nancy à qui l'on va proposer une nouvelle action, participera au niveau financier c'est-à-dire qu'il va y avoir des changements d'apports financiers. Il passe la parole à Benoît COMBES pour quelques explications supplémentaires sur l'année passée.

Monsieur COMBES: Remercie le président et le trésorier, il va très rapidement montrer le détail de ce compte administratif; il va passer sur les rubriques qui sont sur les articles qui ont été dépensés à hauteur plus faible que ce qui était budgété pour insister un peu sur celles qui ont dépassé le cadre budgétaire 2007. Ce sont fréquemment les dépenses de déplacement puisque, cette année, le lancement des opérations sur les formations au tir de nuit, notamment avec le déplacement sur tous les départements, 44 départements à visiter dans l'année, ça représente 55 000km à faire pour le directeur et 80 000km à faire pour l'ensemble du personnel. Cela fait donc beaucoup de déplacements et évidemment on a toujours au niveau du carburant et des indemnités de déplacements des charges qui sont légèrement supérieures.

Dans les fournitures non stockées qui représentent dans la 2<sup>ème</sup> ligne de la 1<sup>ère</sup> page, une forte somme a été budgétée sur cet article là ; les fournitures non stockées représentent les achats notamment d'appâts pour la vermifugation expérimentale sur les sites de Pontarlier et d'Annemasse. En ce qui concerne les autres articles de charges assez élevées, les « rémunérations d'intermédiaires » pour 13 424€ cela correspond aux charges nécessaires à la préparation du DVD et à de nombreux services qui nous ont été rendus de cette manière là.

Les « déplacements, mission » avant dernière ligne, 19 500€ et les frais postaux ont été particulièrement élevés cette année étant donné qu'il a fallu envoyer les DVD dans tous les départements de façon groupée et de fait cela a été des charges assez importantes au niveau frais postaux. D'ailleurs à ce propos il espère que tous les conseillers généraux ici présents qui ont été désignés par l'ERZ comme « volontaire », en quelque sorte, pour distribuer ces DVD auprès de leurs confrères et à charge pour ces derniers de le distribuer dans les collèges de leur canton, ont bien reçu l'ensemble de ces DVD et que cette opération s'est bien passée. Il tient à signaler que le département de l'Allier a reproché à l'ERZ de se servir des conseillers généraux comme boîte à lettre pour distribuer les DVD, ce qui a un peu surpris.

#### **FONCTIONNEMENT DEPENSES 1**

	LIBELLE	BP + DM	REALISE AU 31 decembre 2007
60622	Carburants	8 100.00 €	9 265.87 €
60628	Autres fournitures non stockées	14 500.00 €	12 737.65 €
60632	Fr. de petit équipement	1 700.00 €	549.59 €
60636	Vêtements de travail	2 000.00 €	2 105.17 €
6064	fournitures administrat.	1 700.00 €	2 152.24 €
61551	Entretien Matériel Roulant	8 100.00 €	4 695.40 €
616	Primes d'assurances	6 000.00 €	6 544.99 €
618	Divers	4 240.96 €	3 364.79 €
622	Rémun. d'intermed.	9 200.00 €	13 424.54 €
623	Pub. Publications, relat. Publiques	6 200.00 €	2 963.45 €
625	Déplacemts. Missions	18 400.00 €	19 515.62 €
626	Frais postaux et telecom.	7 900.00 €	8 846.00 €
6288	Indemnités stagiaires	600.00€	400.00 €
TOTAL	CHARGES A CARACTERES GENERAL	88 640.96 €	86 565.31 €

Dans la 2<sup>ème</sup> partie des fonctionnements bien sûr, il y a les charges de salaires pour 170 000€ qu'il ne va pas détailler. Les indemnités du président et les charges exceptionnelles que l'on observe dans la dernière ligne, ce sont des charges qui correspondent aux opérations d'analyses d'intestins de renards qui seront détaillées par la suite. Plusieurs Départements ont choisi de nous verser l'argent afin que celui-ci soit reversé par l'Entente au laboratoire qui avait en charge ses analyses, une fois celles-ci terminées. Cela correspond à deux ou trois laboratoires, comme celui de l'Aube qu'il a fallu payer mais qui n'a pas été compté dans notre budget puisque ces recettes et dépenses étaient indépendantes du fonctionnement général. Voilà en ce qui concerne les dépenses dans ce compte administratif.

Dans les recettes, il invite à prendre la page 3 du document ou à regarder sur l'écran au-dessus. Dans les recettes la participation de l'Etat était assez élevée cette année, 87 000€ au lieu de 65 000€ normalement. 65 000€ c'est la subvention que fournit la DGAL sur notre fonctionnement, mr. VILLAGGI la représentant, en parlera dans quelques minutes, et comme l'a souligné le président, la subvention de la Direction Générale de la Santé qui a approuvé la réalisation de ce DVD et son plan de diffusion. De cette façon, un peu plus d'argent de l'Etat a été versé cette année. La participation des départements a été également augmentée puisque il y a eu, en cours d'année, le département de la Manche et le département du Calvados qui ont rejoint l'ERZ, ce qui a permis d'avoir ces recettes supplémentaires et, enfin, la participation de Bayer qui nous a acheté 4000 DVD pour les distribuer auprès de tous les cabinets vétérinaires en activité canine, et la participation des communautés de communes de Pontarlier et d'Annemasse qui se monte à hauteur de 20 000€ nous ont permis de faire nos expérimentations sur nos territoires expérimentaux que sont ces communautés de communes. Il s'excuse pour l'erreur dans la rubrique 758 et la rubrique 768, tout aurait du être regroupé dans les produits exceptionnels, ce sont ces fameux conseils généraux qui ont apporté le financement nécessaire au paiement des laboratoires vétérinaires et tout aurait pu être regroupé dans la même rubrique. Enfin, des produits d'immobilisation financière pour 3 989€ soit un montant total de 296 566,40€ comme cela était indiqué. Dans le compte administratif pour les recettes qui sont assez faibles, la part d'excédent de fonctionnement capitalisé a été prise pour permettre de compenser le déficit de l'année dernière et puis il y a un fond de compensation de TVA qui est très faible du fait d'investissement l'année d'avant qui était assez faible également. Donc les seules recettes d'investissement ont consisté à 2 813,33€ et les seules dépenses d'investissement de type intellectuel en la production après la réalisation de ces DVD sur l'échinococcose alvéolaire. Comme l'expliquait monsieur RAQUIN, trésorier, un déficit sur l'investissement est constaté cette année encore, qui se reporte sur l'année d'après mais madame ROUILLEAUX pourra donner plus de détails à ce niveau là. Il en a terminé avec le détail de ce compte administratif et invite l'assemblée à lui poser quelques questions si elle le souhaite.

	FONCTIONNEMENT DEPENSES 2					
	LIBELLE	BP + DM	REALISE AU 31 decembre 2007			
633	Impots taxes et versements ass.	1 200.00 €	1 313.00 €			
6413	Personnel non titulaire + cons tech	122 800.00 €	122 119.15 €			
6450	Charges SS et prévoyance	46 000.00 €	46 567.00 €			
TOTAL	CHARGES DE PERSONNEL	170 000.00 €	169 999.15 €			
023	Virement section d'investissement	8 352.91 €	- €			
TOTAL	VIREMENT / SECT. INVESTISSEMENT	8 352.91 €	- €			
6531	Indemnités Président	4 500.00 €	4 356.22 €			
6533	Cotisations retraite Président	500.00 €	495.00 €			
TOTAL	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	5 000.00 €	4 851.22 €			
668	Autres charges financières					
TOTAL	CHARGES FINANCIERES	- €				
673	Titre annulé					
6718	Autres charges exceptionnelles	37 000.00 €	13 740.58 €			
TOTAL	CHARGES EXCEPTIONNELLES	37 000.00 €	13 740.58 €			
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT	271 993.87 €	275 156.26 €			

FONCTIONNEMENT RECETTE	S	
LIBELLE	BP + DM 07	REALISE AU 31 décembre 2007
Excédent antérieur reporté de fonctionnement	36 872.57 €	
EXCEDT ANTER. REPORT. DE FONCT.	36 872.57 €	- €
Etat DGS + DGAL	87 000.00 €	87 000.00 €
Participation des départements	143 500.00 €	149 794.74 €
Autres Participation BAYER + COMCOM	27 700.00 €	28 048.30 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	258 200.00 €	264 843.04 €
Prod. Divers de gestion courante	565.62€	5 049.62 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	565.62 €	5 049.62 €
Prod. Immobilisations financières	3 989.00 €	3 989.00 €
PRODUITS FINANCIERS	3 989.00 €	3 989.00 €
Prod.exceptionnels	9 366.68 €	22 684.74 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 366.68 €	22 684.74 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	308 993.87 €	296 566.40 €
	Excédent antérieur reporté de fonctionnement  EXCEDT ANTER. REPORT. DE FONCT.  Etat DGS + DGAL  Participation des départements  Autres Participation BAYER + COMCOM  DOTATIONS ET PARTICIPATIONS  Prod. Divers de gestion courante  AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE  Prod. Immobilisations financières  PRODUITS FINANCIERS  Prod.exceptionnels  PRODUITS EXCEPTIONNELS	Excédent antérieur reporté de fonctionnement       36 872.57 €         EXCEDT ANTER. REPORT. DE FONCT.       36 872.57 €         Etat DGS + DGAL       87 000.00 €         Participation des départements       143 500.00 €         Autres Participation BAYER + COMCOM       27 700.00 €         DOTATIONS ET PARTICIPATIONS       258 200.00 €         Prod. Divers de gestion courante       565.62 €         AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE       3 989.00 €         Prod. Immobilisations financières       3 989.00 €         PRODUITS FINANCIERS       3 989.00 €         Prod. exceptionnels       9 366.68 €         PRODUITS EXCEPTIONNELS       9 366.68 €

	INVESTISSEMENT RECE	TTES	
	LIBELLE	BP + DM 2007	REALISE AU 31 DECEMBRE 2007
021	Virement de la section de fonctionnement	8 352.91 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 166.24 €	
TOTAL	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	10 519.15 €	- €
10222	FCTVA	647.09 €	647.09 €
TOTAL	DOTATION FONDS DIVERS RESERVE	647.09 €	647.09 €
1341	DGE	- €	- €
TOTAL	VALEURS D'ETAT	- €	- €
001	Résultat d'investissement reporté		- €
TOTAL	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	- €	- €
275	Remboursement de caution	- €	
TOTAL	CAUTIONNEMENTS	- €	- €
TOTAL	RECETTES INVESTISSEMENT	11 166.24 €	647.09 €

	INVESTISSEMENT DEPENS	SES	
	LIBELLE	BP + DM 2007	REALISE AU 31 DECEMBRE 2007
001	Solde d'éxécution d'investissement reporté	2 166.24 €	
TOTAL	SOLDE D'EXECU. D'INVEST. REPORTE	2 166.24 €	
2182	MAtériel de Transport		
2183	Matériel de bureau informatique		·
2188	Autres immobilisations corporelles	9 000.00 €	8 941.05 €
TOTAL	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 000.00 €	8 941.05 €
272	Immobilisations financières	- €	
275	Cautionnements	- €	·
TOTAL	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €
TOTAL	DEPENSES INVESTISSEMENT	11 166.24 €	8 941.05 €

Monsieur LAURENT: Demande à son tour s'il y a des questions et soumet ce compte administratif au vote.

#### LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2007 EST APPROUVE A L'UNANIMITE.

Nous voici dans notre budget de fonctionnement 2008, donc il redonne la parole à Jean RAQUIN pour la présentation du budget 2008.

Monsieur RAQUIN: Précise que ce sera très simple également et invite à se reporter au document fourni. Au niveau des recettes, il passe tout de suite au global: 279 041€ et précise comme cela a été dit, qu'il va y avoir des rentrées supplémentaires avec les adhésions nouvelles des départements. Au niveau des dépenses, le budget sera donc équilibré à la même somme, sachant qu'en investissement on est obligé de prévoir des investissements en informatique pour le fonctionnement du secrétariat et aussi pour faciliter le travail des ingénieurs et du directeur et il est nécessaire de prévoir au moins l'achat de quatre ordinateurs nécessaires pour leur bon travail et puis, côté voiture, il y a une voiture qui est à plus de 300 000km. Il rappelle que comme il avait été suggéré pour faire des économies, le moteur a déjà eté remplacé par un neuf et cela a bien rendu service. Cependant, un véhicule de plus de 300 000km, il faut quand même penser à mettre l'argent en réserve pour prévoir l'achat éventuel d'un nouveau véhicule. Ce qui serait proposé c'est que, par rapport aux bénéfices de l'année 2007, soit prévu de placer de l'argent sur le compte investissement et qu'on vire une somme qui reste à définir ensemble et dont le président fera la proposition. Il conclue cette présentation rapide en insistant notamment sur l'absolue nécessité des investissements pour le bon travail de l'équipe et les prévisions pour cette voiture.

Monsieur LAURENT : Remercie bien Jean RAQUIN. Il confirme que le budget proposé fait apparaître une ligne en investissement plus importante qu'habituellement pour prévenir l'abandon possible de la voiture. Il rappelle qu'on a changé le moteur et qu'elle roule encore bien. Mais Benoît COMBES a le plaisir et peut être même le regret de devoir l'abandonner. Il fera tout son possible pour la conserver mais l'Entente est obligée de prévoir son remplacement au cas où elle lâcherait. S'il n'y a pas lieu de la remplacer elle ne le sera pas.

Pour ce qui est des ordinateurs, c'est autre chose il y a eu des changement à l'AFSSA NANCY, il explique que les ordinateurs de l'ERZ sont reliés avec un central d'ordinateur sur l'AFSSA NANCY. Celui-ci a été changé et pour une compatibilité plus grande avec le nouveau système, seules les unités centrales de l'ERZ seront changées. il passe la parole à Benoît COMBES pour des explications sur l'ensemble des propositions de fonctionnement.

Monsieur COMBES: Remercie à nouveau le président. Il invite l'assemblée à regarder la dernière colonne du tableau sur le fonctionnement dépenses « 1 ». Le montant total proposé sur ce chapitre est 75 762€. C'est un peu moins que l'année dernière car les charges d'investissement imposées ne permettent pas d'aller à hauteur de la réalité de l'exercice. Si les charges de fonctionnement ont été diminuées, il explique que c'est aussi parce qu'il y aura des dépenses en moins à prévoir, notamment certaines analyses faites en Suisse l'année dernière pour le programme de cartographie de l'échinococcose alvéolaire qui ne seront pas à budgéter cette année.

Il fait grâce à l'assemblée d'examiner l'ensemble des lignes suivantes de ce chapitre. Il appelle à constater, au milieu de ce tableau, une ligne « autres frais divers » pour un montant de 10 662€; qui correspond, en fait, au montant des recettes des cotisations des départements de Paris et Hauts-de-Seine qui ont annoncé leur intention d'adhérer mais qui, pour l'instant ne l'ont pas confirmé de façon formelle. Il préfère que cette somme soit raisonnablement inscrite au budget en terme de recette mais ne pas l'avoir répartie sur les différents articles usuels. Il passe au 2<sup>ème</sup> tableau de « fonctionnement dépenses » qui représente les charges de personnels qui sont un peu augmentées cette année de 182 000€. La raison en est simple, il a été très difficile de finir l'année 2007 et il est préférable de prévoir une petite marge de manœuvre supplémentaire permettant d'assumer les augmentations de points d'indice que le gouvernement va octroyer largement, il l'espère, pendant l'année 2008. Il précise ensuite que le Bureau a aussi décidé de proposer une prime de fin d'année au personnel à hauteur de 10% d'un mois entier de salaire selon une évaluation qui sera faite en fin d'année. C'est ce qui explique les 182 000€ de budget en ce qui concerne les salaires.

Il présente ensuite le virement à la section d'investissement qui permet, bien sûr, de combler le déficit évoqué précédemment et de payer les investissements qui seront nécessaires cette année.

Il constate à la lecture du tableau, que dans la dernière colonne, il manque 2 lignes dans les « charges de gestion courante » et prie l'assemblée de l'excuser. Les chiffres manquant sont 4500 € et 500€ pour les indemnités et les cotisations de retraite pour le président. Ce montant total des dépenses de fonctionnement est de 279 041€ comme l'a précisé mr. RAQUIN et il invite à prendre la feuille des « recettes ». Il rappelle que l'Etat consent à verser cette année encore, une subvention de 65 000€. Il va laisser la parole dans quelques secondes à mr. VILLAGGI qui parlera de cette subvention. Il rappelle aussi qu'il y a une augmentation du nombre de départements adhérents puisque la Seine-Saint-Denis a officiellement donné son adhésion. Le montant de la part prise par les départements dans le fonctionnement général de l'établissement est supérieur d'environ 10 000€ à celui de l'année dernière. La ligne « adhésions nouvelles » proposée en 3<sup>ème</sup> ligne dans les « dotations diverses » ce sont les 2 départements dont il parlera ensuite, Paris et les Hauts-de-Seine qui, vraisemblablement vont apporter leur quote-part dans l'année 2008. Enfin, les « participations », cette année, sont encore les communautés de communes de Pontarlier et d'Annemasse qui financent notre expérimentation de vermifugation mais l'ERZ a reçu l'accord de la Communauté Urbaine du Grand Nancy pour apporter leur confiance sur une expérimentation nouvelle. A ce propos, il rappelle que si le président NAMY parlait précédemment de préserver les renards, l'intention de l'ERZ n'est pas de les faire disparaître. Néanmoins, la communauté urbaine de Nancy souhaiterait savoir si réduire un peu les populations sur le pourtour d'une grosse communauté urbaine, pouvait permettre d'envisager de limiter un peu le risque de contamination à l'homme sur ce périmètre urbain. La CUGN, finance à hauteur de 20 000€ par an pendant 3 ans cette expérimentation. Il n'y a pas cette année de produits de gestion courante prévus, et les

produits d'immobilisation financière sont toujours à la même hauteur soit 3 989€. Les recettes de fonctionnement

s'équilibrent donc avec nos dépenses 279 041€.

	FONCTIONNEMENT DEPENSES 1					
	LIBELLE	BP + DM 2007	CPTE ADMINISTRATIF 31 décembre 2007	Proposition de BP 2008		
60622	Carburants	8 100.00 €	9 265.87 €	8 000.00 €		
60628	Autres fournitures non stockées	14 500.00 €	12 737.65 €	10 100.00 €		
60632	Fr. de petit équipement	1 700.00 €	549.59 €	800.00€		
60636	Vêtements de travail	2 000.00 €	2 105.17 €	1 600.00 €		
6064	fournitures administrat.	1 700.00 €	2 152.24 €	1 500.00 €		
61551	Entretien Matériel Roulant	8 100.00 €	4 695.40 €	3 800.00 €		
616	Primes d'assurances	6 000.00 €	6 544.99 €	6 000.00 €		
618	Divers	4 240.96 €	3 364.79 €	2 700.00 €		
6188	Autres frais divers			10 662.00 €		
622	Rémun. d'intermed.	9 200.00 €	13 424.54 €	5 200.00 €		
623	Pub. Publications, relat. Publiques	6 200.00 €	2 963.45 €	2 400.00 €		
625	Déplacemts. Missions	18 400.00 €	19 515.62 €	16 000.00 €		
626	Frais postaux et telecom.	7 900.00 €	8 846.00 €	6 400.00 €		
6288	Indemnités stagiaires	600.00€	400.00€	600.00€		
TOTAL	CHARGES A CARACTERES GENERAL	88 640.96 €	86 565.31 €	75 762.00 €		

	FONCTIONNEMENT DEPENSES 1						
	LIBELLE	BP + DM 2007	CPTE ADMINISTRATIF 31 décembre 2007	Proposition de BP 2008			
633	Impots taxes et versements ass.	1 200.00 €	1 313.00 €	1 450.00 €			
6413	Personnel non titulaire + cons tech	122 800.00 €	122 119.15 €	130 800.00 €			
6450	Charges SS et prévoyance	46 000.00 €	46 567.00 €	49 750.00 €			
TOTAL	CHARGES DE PERSONNEL	170 000.00€	169 999.15 €	182 000.00 €			
023	Virement section d'investissement	8 352.91 €	- €	16 279.00 €			
TOTAL	VIREMENT / SECT. INVESTISSEMENT	8 352.91 €	- €	16 279.00 €			
6531	Indemnités Président	4 500.00 €	4 356.22 €	4 500.00 €			
6533	Cotisations retraite Président	500.00€	495.00 €	500.00 €			
TOTAL	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	5 000.00 €	4 851.22 €	5 000.00 €			
668	Autres charges financières						
TOTAL	CHARGES FINANCIERES	- €					
673	Titre annulé						
6718	Autres charges exceptionnelles	37 000.00 €	13 740.58 €				
TOTAL	CHARGES EXCEPTIONNELLES	37 000.00 €	13 740.58 €	- €			

	FONCTIONNE	MENT RECETTES		
	LIBELLE	BP + DM 07	CPTE ADMINSITRATIF 2007	Proposition de BP 2008
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	36 872.57 €		
TOTAL	EXCEDT ANTER. REPORT. DE FONCT.	36 872.57 €	- €	- €
74718	Etat DGS + DGAL	87 000.00 €	87 000.00 €	65 000.00 €
74781	Participation des départements	143 500.00 €	149 794.74 €	159 390.00 €
747818	Adhésions Nouvelles			10 662.00 €
74782	Autres Participation BAYER + COMCOM	27 700.00 €	28 048.30 €	40 000.00 €
TOTAL	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	258 200.00 €	264 843.04 €	275 052.00 €
758	Prod. Divers de gestion courante	565.62 €	5 049.62 €	
TOTAL	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	565.62€	5 049.62 €	- €
762	Prod. Immobilisations financières	3 989.00 €	3 989.00 €	3 989.00 €
TOTAL	PRODUITS FINANCIERS	3 989.00 €	3 989.00 €	3 989.00 €
768	Prod.exceptionnels	9 366.68 €	22 684.74 €	
TOTAL	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 366.68 €	22 684.74 €	- €
TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	308 993.87 €	296 566.40 €	279 041.00 €

	INVESTISSEMENT RECETTES						
	LIBELLE	BP + DM 2007	CPTE ADMINISTRATIF 2007	Proposition de BP 2008			
021	Virement de la section de fonctionnement	8 352.91 €		16 279.00 €			
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 166.24 €	2 166.24 €				
TOTAL	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	10 519.15 €	2 166.24 €	16 279.00 €			
10222	FCTVA	647.09 €	647.09 €	445.00 €			
TOTAL	DOTATION FONDS DIVERS RESERVE	647.09 €	647.09 €	445.00 €			
1341	DGE	- €	- €	- €			
TOTAL	VALEURS D'ETAT	- €	- €	- €			
001	Résultat d'investissement reporté		- €				
TOTAL	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	- €	- €	- €			
275	Remboursement de caution	- €					
TOTAL	CAUTIONNEMENTS	- €	- €	- €			
TOTAL	RECETTES INVESTISSEMENT	11 166.24 €	2 813.33 €	16 724.00 €			

	INVESTISSEMENT DEPENSES					
	LIBELLE	BP + DM 2007	CPTE ADMINISTRATIF 2007	Proposition de BP 2008		
TOTAL	SOLDE D'EXECU. D'INVEST. REPORTE	2 166.24 €		- €		
2182	MAtériel de Transport			12 000.00 €		
2183	Matériel de bureau informatique			4 724.00 €		
2188	Autres immobilisations corporelles	9 000.00 €	8 941.05 €			
TOTAL	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 000.00 €	8 941.05 €	16 724.00 €		
272	Immobilisations financières	- €		- €		
275	Cautionnements	- €		- €		
TOTAL	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €	- €		
TOTAL	DEPENSES INVESTISSEMENT	11 166.24 €	8 941.05 €	16 724.00 €		

Monsieur LAURENT: Remercie Benoît COMBES. Il explique que l'Entente connaît différents intervenants financiers quant aux recettes, certains abandonnent l'ERZ, comme le Ministère de la Santé mais d'autres viennent l'accompagner comme la CUGN. Bayer continuera sa participation puisqu'on continuera à faire des expérimentations avec des produits Bayer et le praziquantel, mais on ne sait pas de quelle manière. Il n'y a pas de négociation particulière mais il assure que Bayer est toujours présent aux côtés de l'ERZ et souhaite l'en remercier.

Monsieur COMBES: Précise que, par rapport à Bayer, il y a dans les dossiers le projet d'un poster de 40cm x 60cm qui sera distribué dans toutes les communes de l'ensemble des 44 départements du territoire de l'Entente et qui sera distribué également dans toutes les sociétés de chasse, par les fédérations. Mais ce produit qui est créé par l'ERZ va être conçu et acheté par Bayer donc l'apport financier ou technique de Bayer, s'il n'est pas comptable, n'en est pas moins extrêmement important quand même.

Monsieur LAURENT: Ajoute que c'est un apport en nature mais qui a son importance. En ce qui concerne l'intervention de l'Etat, il va donner la parole à monsieur VILLAGGI des services vétérinaires de la Meuse représentant de la DGAL. Toutefois auparavant, le président rappelle qu'initialement, l'intervention de l'Etat à l'époque de la rage et à l'époque du fonctionnement habituel de l'Entente devait intervenir au même niveau financier que les départements, c'était un accord tacite. Mais depuis fort longtemps on s'aperçoit que l'Etat non seulement n'est pas à la hauteur des départements mais n'abonde même pas ses financements en fonction de l'inflation. Il faudra quand même aller renégocier ces financements parce que ça ne correspond même plus aux dépenses logiques du fonctionnement normal de l'Entente comme cela était déjà prévu. Si on veut avoir les mêmes conditions de travail, il faut au moins qu'il y ait le rattrapage de la perte due à l'inflation au minimum. Il donne la parole à monsieur VILLAGGI qui va nous annoncer que l'Etat intervient.

Monsieur VILLAGGI: remercie le président, il précise qu'en ce moment ils sont plus dans d'autres problématiques que l'échinococcose et la rage, c'est vrai qu'il y a une autre Entente interdépartementale pour laquelle on commence à voir les fruits, c'est l'Entente interdépartementale pour la démoustication. Il explique qu'on fait actuellement face à une maladie vectorielle dont on parle moins parce qu'elle n'est pas une zoonose mais qui est la fièvre catarrhale ovine. Il informe que l'on commence à s'intéresser pas mal à d'autres travaux, d'autres Ententes et que les maladies historiques de l'Entente interdépartementale de lutte contre la rage c'était la rage et qu'effectivement ces thématiques sont moins prégnantes qu'elles ont pu l'être par le passé. Ce qui explique peut-être le déficit d'intervention de l'Etat, il indique que c'est un avis personnel.

Tout d'abord il tient à excuser la DGAL donc la Direction Générale de l'Alimentation qui a une direction au Ministère de l'Agriculture en charge des affaires vétérinaires et phytosanitaires, qui a été informée relativement tardivement de la tenue de cette réunion. L'invitation pour assister à l'assemblée générale n'avait visiblement pas été reçue. Ce sont donc sa consœur Laurine BOUTEILLER et le chef de bureau de la santé animale qui ont demandé à la DSV de la Meuse de les représenter.

Tout d'abord le 1<sup>er</sup> message de la DGAL c'est qu'effectivement il y aura un maintien de la participation pour l'année 2008 à hauteur de 65 000€ toutefois, il y a un certain nombre de choses qu'il tenait à préciser au cours de ce conseil d'administration, la 1<sup>ère</sup>, c'est la réception relativement tardive du bilan final qui est précisé dans la convention et qui a donc entraîné un retard de versement du dernier apport financier sur la base de cette convention. C'est donc un souhait d'avoir une réception plus précoce du bilan. 2<sup>ème</sup> point toujours concernant ce bilan d'activités 2007, la DGAL a un bilan assez synthétique, mais elle souhaiterait avoir des précisions donc un bilan beaucoup plus complet notamment sur les résultats d'analyses et sur l'analyse de ces résultats. C'est-à-dire sur le traitement des résultats donc ce qu'il est tiré de ces différents protocoles mis en place.

D'autre part en ce qui concerne l'exercice 2008, la DGAL ne peut pas se prononcer sur les activités prévues en 2008 puisque aucun document prévisionnel des activités de l'ERZ ne lui est parvenu. Effectivement la DGAL maintient sa participation et même si le président note ici qu'elle est insuffisante, il l'encourage à aller la renégocier directement avec les intéressés puisque il ne fera pas l'intermédiaire pour ce sujet. Mais en tous cas, ce sera peut-être aussi l'occasion de revoir un certain nombre de choses avec le ministère notamment pour les bilans et les activités prospectives pour 2008 de l'ERZ. Il remercie le président.

Monsieur LAURENT: Le remercie à son tour. Il rappelle que systématiquement tous nos travaux d'assemblée générale sont envoyés à la DGAL et elle a reçu, il en est persuadé, également l'invitation puisqu'elle était dans l'enveloppe avec le compte-rendu de la dernière assemblée générale. Mais seulement, il admet que dans la quantité de courriers reçus par la DGAL, celle-ci a du passer à côté de l'invitation parce que ce n'est qu'une feuille dans le tas qu'ils ont reçu. Il s'étonne qu'on ait oublié particulièrement la DGAL quant au problème du bilan et du travail effectué, il souligne qu'on leur a envoyé aussi le DVD, où tout le travail de l'année 2007 est restitué et si on lit le DVD il y en a pour 4H, ils ont un bilan complet de tout le travail. Naturellement la DGAL attend peut-être une synthèse plus grande parce qu'on leur envoie un document de deux ou trois feuilles mais moins grande que tout le paquet qu'on pourrait leur envoyer parce qu'ils ne le lisent pas. Il précise que c'est son interprétation mais assure que la DGAL est au courant de tout et dispose de tout. Il pense que les services de la DGAL doivent être inondés sous les rapports et qu'à ce niveau là, ça doit être compliqué de faire une synthèse particulière. Mais l'ERZ travaille de façon permanente de tous temps, le bureau donnera ce qu'il faut parce qu'il faudra quand même faire une synthèse peut-être plus complète, il insiste sur le côté « plus tôt » mais précise que ce n'est pas facile de faire un compte administratif avant qu'il soit clos, parce que ça se clot à la fin de l'année. On peut faire un bilan technique antérieur mais tous les comptes financiers ne sont faits que quand la trésorerie approuve les comptes et quand tout est bien calé. On ne peut pas non plus envoyer n'importe quels chiffres et après dire qu'il faut les corriger. Il insiste sur l'importance de contacts plus permanents parce que là aussi, il se rappelle de la présence systématique de monsieur BRIE, ensuite madame MELIK est venue, puis monsieur GOFFETTE qui est venu une fois, madame BOUTEILLER une fois et depuis un an et demi plus personne ne vient. Il conçoit que la DGAL est représentée par monsieur VILLAGGI aujourd'hui, et la bonne nouvelle c'est que la DGAL continue à intervenir. Il pense qu'il faut une mise au point entre eux afin d'obtenir un meilleur fonctionnement, c'est-à-dire quelque chose d'amical pas de livresque ni d'administratif, comme cela fonctionnait avec monsieur BRIE. Ils se retrouvaient à Paris d'ailleurs et ils discutaient la matinée ensemble et allaient manger ensemble. Ensemble on finissait les prévisions et monsieur BRIE enregistrait tout ce que l'ERZ allait faire, tout ce qu'il y avait comme programme et ça marchait bien. Il sait que Laurine BOUTEILLER a eu un enfant, elle est partie pendant un moment et il y a aussi eu des changements à la DGAL. Les interlocuteurs ne sont plus les mêmes et ce n'est pas facile de s'y retrouver dans les ministères.

Alors il espère qu'on se retrouvera dans de bonnes conditions pour que ça marche au mieux dans nos relations.

Monsieur RAQUIN: Voudrait réagir en tant que trésorier mais aussi au nom de tous ses collègues représentant les départements. Le travail réalisé aujourd'hui et depuis longtemps, au niveau de la rage certes, et aujourd'hui au niveau de l'échinococcose alvéolaire, c'est un problème de santé humaine et le problème de santé au niveau des compétences n'est pas directement attribué aux départements, c'est un problème d'Etat et il pense que dans l'action menée au niveau de l'ERZ les départements ont bien compris l'enjeu qu'il y avait et sont au côté de l'Etat dans un problème de santé humaine derrière ce problème des renards. Au niveau de la participation financière les départements aujourd'hui arrivent à 150 000€. C'est un soutien que les départements apportent à l'Etat. Les hommes changent et les messages doivent à nouveau être repassés car il faut bien que l'Etat comprenne que sur ce problème de santé, ce sont les départements qui viennent l'aider et non le contraire. Il souhaite qu'il y ait un rendez-vous pris très rapidement afin que la collaboration entre l'Etat et les départements se poursuivent mais que l'Etat comprenne bien que le financement doit continuer et qu'il souhaiterait qu'au moins la participation de l'Etat soit équivalente à celle des départements.

Monsieur KARIMET: Remercie le président. Il vient de confirmer comme l'a dit le président NAMY, on assiste à un certain désengagement de l'Etat aujourd'hui mais à sa façon. Il y a eu l'APA, le RMI et aujourd'hui c'est la rage, il est vétérinaire, et il appuie sur ce désengagement. Désengagement mais aussi en pleine turbulence car avec tous les décrets qui sortent, qui reviennent, qui repartent et on ne sait pas prendre une position. C'est un petit désengagement aujourd'hui mais vraiment significatif.

Monsieur LAURENT: Remercie monsieur KARIMET, il redonne la parole à monsieur VILLAGGI.

Monsieur VILLAGGI: Désengagement de l'Etat, peut-être. Il ne sera pas aussi catégorique que ça évidemment, en ce qui concerne la problématique de santé publique parce qu'il pense qu'effectivement il y a une réelle problématique de santé publique liée à l'échinococcose, il y a au travers de cette thématique un engagement qui devrait être de la part de la DGS au moins équivalent à celui de la DGAL. Ce n'est pas pour rejeter la faute sur ses collègues et amis médecins mais c'est vrai que c'est une réelle problématique de santé publique au sens large. D'autre part, évidemment la rage a été un phénomène majeur pour lequel on a eu une réelle lutte contre la maladie et la seule stratégie de lutte contre la rage vulpine ça a été effectivement la vaccination des renards et là évidemment, il souligne le travail qui a été effectué parce que c'était la seule possibilité de sortie de crise. En revanche, on peut aussi se poser la question de savoir si on peut mettre sur la même échelle l'échinococcose, il ne le pense pas et il ne pense pas que l'Etat cautionnera une politique de lutte contre l'échinococcose à une échelle nationale, c'est peut-être aussi pourquoi l'engagement de l'Etat est moins important sur cette thématique précisément qu'elle n'a pu l'être à une autre époque.

Monsieur LAURENT: Remercie monsieur VILLAGGI, et laisse la parole à monsieur JOSEPH.

Monsieur JOSEPH: Précise que la rage était plus démonstrative, il y avait eu morsure avant, tandis que l'échinococcose c'est une maladie sournoise et qui pénalise bien plus à retardement. Il pense, qu'on ne peut pas comparer la rage et l'échinococcose. Les effets se feront sentir dans 10 ans alors que la rage on était mordu, on allait chez le docteur et voilà; mais on savait qu'on avait été mordu et avec l'échinococcose on ne sait pas quand on a été contaminé.

Monsieur VILLAGGI: Précise qu'il n'a pas dit que l'échinococcose n'était pas une problématique de santé publique, il faisait la différence entre les deux en terme de moyens de lutte contre la maladie. Ce qui ne veut pas dire que d'un point de vue scientifique effectivement on doit accumuler un certain nombre de données et les traiter de manière cohérente pour évaluer le risque d'exposition de l'homme à l'échinococcose mais parallèlement aussi peut-être insister sur des facteurs de résistance de l'homme à l'échinococcose. C'est pourquoi il pense qu'une collaboration avec la DGS et avec des médecins et des biologistes est nécessaire sur ce sujet parce que c'est une thématique qui ne peut pas exclure le partenariat de la médecine humaine.

Monsieur LAURENT : Comprend très bien le propos mais le président qu'il est, est allé rencontrer la DGS plusieurs fois. Chaque fois qu'elle entendait parler de renards ou d'un autre animal, la DGS répondait : « animal ? non ce n'est pas nous mais Ministère de l'Agriculture ». C'est-à-dire que la DGS, y compris pour la rage, n'est jamais intervenue alors que l'homme a été largement touché et était au centre des contaminations,. C'est toujours le Ministère de l'Agriculture qui a participé. Après cela, il précise que c'est une question de contacts entre les services. Il n'y a pas de raisons fondamentales de réclamer sinon que, de notre côté il s'engage à demander s'il peut y avoir une amélioration dans les subventions. Mais il est en accord avec monsieur RAQUIN que, dans le principe, c'est l'Entente qui demande une subvention, alors que c'est l'Entente qui accorde à l'Etat une subvention pour faire quelque chose de sa responsabilité.

Il raconte que c'est comme ça que cela a été présenté une fois, quand la suppression des subventions promises a été totale. Il a fallu aller se battre à Paris. Cela a même été un peu dur, âpre. A l'époque, il y avait un dossier, une note de synthèse, avec un texte du président qui devait partir dans tous les départements et la DGAL était au courant de ce texte. La DGAL a téléphoné dans la nuit, en nous disant : « on vient demain, on vous amène les sous, mais n'écrivez pas ce que vous êtes prêts à écrire » ; il y avait à l'époque deux textes possibles, celui qu'on devait écrire si la DGAL payait et celui devant être écrit si la DGAL ne payait pas.

Cela a été décidé à trois heures près mais il reconnaît que cela s'est calmé, c'est revenu dans des normes logiques. Il souhaite avoir des contacts normaux et qu'on ne nous dise pas au mois de février-mars, attention vous avez fait des rapports mais il nous manque l'invitation, alors que l'invitation, la DGAL l'a eue trois mois avant. Il rajoute qu'il est possible que l'invitation soit perdue mais que ce n'est pas facile non plus de joindre les services de la DGAL. Il dit qu'il doit y avoir les mêmes problèmes dans d'autres administrations et regrette ces problèmes de contact.

Monsieur COMBES: Voudrait rajouter quelque chose plutôt à la décharge de la DGAL, dans la mesure où il y a eu une réunion à la DGAL début décembre, avec des personnes qui semble-t-il n'y sont plus maintenant concernant les activités à venir pour l'année 2008. Il semblait acquis à ce moment là que la subvention aurait été accordée. Bien évidemment il est absolument nécessaire de prévoir le document prévisionnel, mais l'Entente est cette année dans une année un peu exceptionnelle, comme chaque année de changement au niveau des élections cantonales. C'est pour ça que ce Conseil d'Administration a été fait très tôt dans l'année et cela a un peu modifié le cours de l'écriture de certains documents. Il se reconnaît donc une part de responsabilités dans ce retard. Il n'a pas produit le document prévisionnel dans les temps parce qu'on est dans une période un peu plus courte que celle qui est impartie d'habitude pour le faire. Au delà de ça malgré tout, il tient à préciser que les relations avec la DGAL sont quand même bonnes et régulières. L'ensemble des détails qui lui ont été demandés par la DGAL seront transmis incessamment sous peu.

En ce qui concerne, par contre, le traitement des résultats, l'Entente est dans des phases intermédiaires sur certaines de ses expérimentations. Le rapport synthétique qui a été remis à la DGAL en fait effectivement mention mais il ne peut pas apporter de résultat final, forcément, puisqu'il reste encore un an d'expérimentation pour l'ensemble des projets menés. Mais il tient à rassurer l'Assemblée sur l'excellence des relations avec la DGAL. Il ajoute que si dans les années à venir la DGAL pouvait revoir un peu ses subventions ce serait quand même bien. Il reconnaît que la proportion prise par les départements du fait de l'augmentation de leur nombre et de l'augmentation régulière des cotisations fait que maintenant plus de 60% du financement est produit par les départements, peut-être est-ce à revoir dans les années à venir.

Monsieur LAURENT: Remercie monsieur COMBES, maintenant qui dans la discussion? Monsieur RIGAULT.

Monsieur RIGAULT : D'abord dans le fonctionnement, il s'étonne qu'au niveau des charges de personnel comme au niveau des « autres charges de gestion courante », il n'y ait pas de ventilation par article, là il y a juste les sommes globales. Peut-être est-ce comme cela vient d'être évoqué, parce que l'équipe ERZ a été obligée de faire vite pour être dans les délais. Sa 2<sup>ème</sup> remarque concerne les charges à caractère général, il constate une diminution quand même très importante qui, sur certains points, ne sera pas tenable ou alors à moins de réduire très fortement l'activité. Il ne les énumère pas mais cite par exemple les carburants, car l'époque n'est pas à la baisse des carburants dans les proportions qui sont indiquées. Alors, cela lui fait penser que dans la mesure où un budget supplémentaire est prévu et qu'il y a des résultats cumulés importants, l'Assemblée sera amenée à faire des modifications à la hausse à ce niveau là. Il s'interroge donc sur l'intérêt de continuer à faire un budget supplémentaire dans la mesure où le compte administratif est adopté ce jour. N'y aurait-il pas intérêt pour une bonne visibilité, de faire tout simplement un budget unique en reprenant les excédents cumulés des années précédentes, ce qui donnerait dès le mois de février, une vision globale « réelle » de ce qu'il y aura à dépenser dans l'année.

Monsieur LAURENT: Rappelle que ce n'est pas la première fois que la question se pose ni que le budget est présenté de la sorte. L'habitude de l'Entente c'est d'avoir deux budgets, c'est-à-dire de se retrouver deux fois par an, de pouvoir faire le point au point de vue technique et de pouvoir se remettre en cause au point de vue financier. C'est pourquoi pour avoir une politique de continuité, il était important de garder un financement en réserve de budget. Il reconnaît qu'on aurait pu tout inscrire et qu'il n'y aurait plus besoin de se revoir ni de se remettre en cause, puisqu'il n'y aurait plus de vote budgétaire supplémentaire. La tradition de l'Entente est de présenter les recettes certaines de l'année et de les ventiler sur 10 mois de façon à pouvoir tenir 10 mois jusqu'au budget supplémentaire.

Et le résultat est reventilé au budget supplémentaire dans la totalité des lignes de façon à garder un fond de roulement minimum et pouvoir dépenser ce qui est nécessaire pour vivre pendant les deux ou trois derniers mois qui suivent. Il faut au moins 36 000€ pour cela, il y a 50 000€ en réserve. c'est-à-dire qu'on ne dépensera pas tout. Si des économies budgétaires sont encore possibles ou si des rentrées nouvelles arrivent, des départements nouveaux par exemple, Il y aura encore une réserve supplémentaire. Il se souvient de l'époque où on avait 100 000€ de report mais la montée en charge du travail, le personnel supplémentaire employé afin de satisfaire les départements demandeurs de résultats rapidement et les dépenses qui, par moment, étaient toujours plus élevées que les rentrées, ont contraint à arrêter de puiser dans ce report et à prévoir de pouvoir vivre techniquement et financièrement pendant les deux ou trois premiers mois de l'année suivante. Il explique qu'en ce moment il va falloir faire appel aux départements pour pouvoir assumer les paies du personnel et les dépenses courantes. L'Etat a pour habitude, c'est admis comme ça, de ne pas payer son complément 2007 tout de suite il le paie en 2008 et quelques fois, rappelle-t-il on a attendu plus longtemps. Il est donc important de préserver un fond de roulement suffisant. Il souhaite laisser à madame ROUILLEAUX de présenter les problèmes de trésorerie rencontrés ce mois dernier parce que toutes les rentrées de l'année 2007 n'étaient pas encore effectives. Même si sur le budget il y a un résultat positif, dans la caisse, ce résultat positif n'y était pas. C'est pourquoi il préconise deux budgets mais admet qu'il est possible de tout inscrire lors du premier budget. L'entente vivra, l'Entente arrivera au bout, elle essaiera de faire un résultat positif autant que possible de façon à ce que tout fonctionne mais c'était un peu la tradition que le budget soit réexaminé devant l'Assemblée pour pouvoir le faire revoter et pour pouvoir en rediscuter à chaque fois parce qu'à chaque fois il y a des éléments nouveaux. Il cite comme exemple les charges de personnel, si 182 000€ ont été inscrits, il y a plusieurs raisons pour cela, il y a un contrat qui va se terminer et il va demander de savoir si on peut le cas échéant et, selon les besoins, réembaucher quelqu'un pour faire le remplacement. Mais on ne sait pas à quelle date effectivement. Ce sera en fonction du travail à effectuer et des besoins rapides. Sur le chapitre « Frais de personnel » tout ne sera peut-être pas utilisé.

Il rappelle également qu'à la dernière assemblée il avait prévenu que le personnel qui avait fait 6 ans de présence passait d'office en CDI. Cela a été fait avec Benoît COMBES, il n'y avait pas eu de problèmes. Pour Stéphanie FAVIER qui arrivait à ses 6 ans d'ancienneté, et il avait été décidé qu'un CDI lui serait proposé. Cela a été accepté en Assemblée. Le Bureau lui avait préparé son contrat mais le Contrôle de légalité n'a pas accepté parce que c'est interdit de faire un CDI pour les personnels non cadre A. Alors on s'est posé la question, pour Stéphanie FAVIER qui restait depuis 6 ans et qui n'avait pas de perspectives d'avenir, continuer en CDD ce n'était pas facile. Il a fallu lui signifier que l'Etat interdisait de le faire. Mais en compensation du CDI que l'Entente n'a pas pu lui fournir légalement, le Bureau lui a redonné un CDD de 3 ans, même si initialement il a été signifié qu'on ne pouvait pas faire des contrats CDD de plus d'un an, mais les CDD antérieurs étant tous de 3 ans, cela a été accepté. Pour compenser ce changement de statut, le Bureau a décidé de lui faire passer un échelon supplémentaire de façon à ce qu'elle ait à peu près la correspondance qu'elle pouvait gagner en CDI pour avoir un déroulement de carrière normal. Le détail de sa future fiche de paie n'est pas encore déterminé, cette petite augmentation explique également l'inscription de 182 000€. Il précise que pour la future embauche, on ne sait pas qui on va prendre, quel profil choisir même si quelques idées existent.

Il demande le quittus à l'Assemblée pour permettre au Bureau de choisir les modalités d'embauche d'une personne dont le coût d'embauche ne contrarierait pas le chapitre budgétaire des charges de personnel.

LE BUREAU EST CHARGE DE DEFINIR LE CADRE D'EMPLOI ET LE RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE POUR LE REMPLACEMENT DE MADEMOISELLE GOTTSCHECK A L'UNANIMITE.

Il demande ensuite à madame ROUILLEAUX de faire ses commentaires sur tous les éléments budgétaires en sa possession.

Madame ROUILLEAUX : Confirme donc les résultats cumulés après 2007 de 49 988,75€. Ils sont conformes à sa comptabilité. Elle confirme également des difficultés de trésorerie au mois de janvier venant du décalage d'encaissement des recettes prévues qui ont donc posé quelques soucis. Ceux-ci sont provisoirement résolus mais elle attend vraiment le versement de l'Etat qui est quand même la somme qui permettra de continuer à financer les dépenses de l'Entente pendant le 1<sup>er</sup> trimestre.

Monsieur LAURENT: Remercie madame ROUILLEAUX. Les financements arrivent, les différents membres du Bureau sont intervenus auprès de leur département de façon à ce que les cotisations de leurs départements arrivent rapidement, comme la Meurthe-et-Moselle et il l'en remercie, qui a payé le soir même de la demande. Cela a permis de verser rapidement le salaire du personnel pour janvier qui était bloqué. Parce qu'il n'était pas normal non plus d'avoir du personnel qui ne soit pas payé à la fin du mois.

Ce sont les problèmes inhérents au décalage d'encaissement en trésorerie et budget. Il faudrait dans les périodes les plus délicates, c'est-à-dire les premiers mois d'une année, qu'on soit au courant de cette trésorerie peut-être quinzaine par quinzaine ou quand il y a un problème particulier. Il informe que Madame ROUILLEAUX l'a assuré que la paierie alerterait plus rapidement dorénavant.

Il demande s'il y a d'autres questions concernant le budget puis le soumet au vote.

LE BUDGET 2008 EST ACCEPTE A L'UNANIMITE.

Il donne la parole à Benoît COMBES.

Monsieur COMBES: Remercie le président. Avant de laisser la parole à Déborah GOTTSCHECK qui présentera le thème de la cartographie de l'échinococcose, il voudrait quand même faire une petite parenthèse sur le DVD qui a été évoqué précédemment. Au-delà des départements, ce DVD a été distribué dans tous les cabinets vétérinaires, auprès de l'ensemble des médecins hépatologues, et auprès de tous les médecins conseil de la MSA. Maintenant avec l'arrivée de nouveaux départements, il va falloir vraisemblablement racheter des DVD puisque nous avons 14 000 DVD qui ont déjà été diffusés dans la nature et qui, grâce aux conseillers généraux, ont été particulièrement bien ciblés. Il a reçu des échos très favorables de ce DVD. Ainsi Bayer a eu des retours très positifs de la part des réceptionnaires, les cabinets vétérinaires, il en est heureux. Il cite en exemple le courrier d'une professeur de parasitologie, madame Claude CHAUVE, à l'école vétérinaire de Lyon, qui a trouvé que ce document était extrêmement complet et elle a rajouté qu'elle y avait même appris des choses concernant l'échinococcose alvéolaire. C'est le genre de témoignage qui lui fait assez plaisir parce qu'un professeur de parasitologie reconnu c'est quand même une référence. Il croit savoir qu'il est assez apprécié dans les collèges qui ont eu l'occasion de l'utiliser et indique que l'ERZ va continuer à le diffuser autant que possible. Mais il sera vraisemblable qu'on soit amené à en reproduire un certain nombre.

Mademoiselle GOTTSCHECK : (le diaporama de D.GOTTSCHECK est présenté à la fin de cet exposé) Présente succinctement le bilan du projet cartographique qui a commencé en 2000. En 2005 l'Entente est passée à la dernière étape du projet cartographie pour localiser les parasites sur les 43 départements adhérents à l'Entente. Les prélèvements sur le terrain sont organisés par les fédérations départementales des chasseurs en collaboration avec l'ONCFS, les piégeurs, déterreurs et les lieutenants de louveterie. Les prélèvements de renards sont acheminés par la fédération vers les laboratoires départementaux qui eux réalisent les analyses. Elle précise que sont notés sur les diapositives en rouge, les départements qui n'ont pas souhaité poursuivre le projet « carto ». Ces départements continuent à être adhérents mais n'ont pas souhaité s'investir d'avantage pour les prélèvements de renards. Avant de commencer elle voulait juste souligner que la Seine-et-Marne est un département qui s'est complètement investi dans le projet, mais il a été initié par le laboratoire de Seine-et-Marne et les prélèvements ont été initiés 2 ans avant de commencer l'opération à l'initiative de la fédération des chasseurs. C'est le laboratoire de Seine-et-Marne qui fait les analyses. Mais le département n'a pas voulu donner d'enveloppe supplémentaire au niveau du budget parce qu'il y a un projet en fait de laboratoire interdépartemental qui va bientôt ouvrir.

Au niveau départements qui ont refusé, il y a les Conseils généraux de l'Allier et de Seine-Maritime, les laboratoires des Hautes-Alpes et de la Drôme ainsi que les fédérations du Rhône et de Côte d'Or qui n'ont pas souhaité organiser les prélèvements. Six départements sur lesquels, en conséquence, on ne peut pas prospecter les renards. Les départements qui sont en grisé, sont les départements qui ont déjà commencé les analyses mais dont les analyses sont négatives et n'ont pas terminé mais aussi les départements où les analyses n'ont pas encore commencé. En orangé ce sont les départements où au moins un renard a été trouvé positif mais ils n'ont pas tous terminé leurs analyses ou leurs prélèvements.

Monsieur COMBES: Souhaite juste faire une petite intervention au milieu de cet exposé. Il présente la carte des départements qui ont déjà bien commencé, qui révèle qu'un gros amas d'intestins positifs donc de renards contaminés par l'échinococcose alvéolaire se trouvent dans le nord. Sur la carte suivante, c'est-à-dire celle des cas humains, on s'aperçoit que ce sont dans les mêmes endroits que nous avons des cas humains. En 2007, 17 personnes ont été diagnostiquées comme atteintes par l'échinococcose alvéolaire et sont réparties sur ces mêmes départements. Il invite à constater que cela reste encore extrêmement limité aux zones nord et est du territoire mais il y avait quand même une similitude pour l'instant avec les premières investigations sur les intestins de renards. Donc 17 personnes, à peu près deux ou trois personnes dans chacun de ces départements, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges, le Doubs, la Haute-Savoie, le Jura, les Ardennes et la Marne. La Marne reste toujours surprenante car c'est un département principalement à vocation céréalière, grandes cultures où la part de prairies dans le paysage est relativement réduite. Et cela amène à se poser quelques questions sur l'hypothèse de départ, qui était que l'on trouverai plus d'échino sur les territoires à vocations herbagères. Il s'avère qu'en fait, dans des tas d'endroits de grandes cultures on retrouve des renards contaminés et voire très fortement contaminés.

Il cite l'exemple du département du Cher où un seul renard contaminé par l'échinococcose alvéolaire a été trouvé. Mais cet animal était porteur de plus de 22 000 vers dans son intestin ce qui n'est quand même pas banal et donc, s'il était si chargé c'est qu'il y a sûrement d'autres renards qui sont contaminés dans le secteur et qu'il y a un potentiel de contamination, c'est-à-dire de nombre de campagnols contaminés qui est assez important sur ces secteurs. C'est pourquoi il estime qu'il est plus qu'intéressant de pouvoir faire cette prospection sur l'ensemble du territoire de l'ERZ. Il laisse Déborah GOTTSCHECK terminer sa présentation.

Mademoiselle GOTTSCHECK: Montre ensuite les 18 départements qui sont confirmés positifs par recherche du ver adulte de l'échinococcose dans l'intestin du renard. Elle rappelle qu'environ 100 renards par départements sont prélevés. Le chiffre varie suivant la surface du département. Elle précise qu'il peut exister des différences avec les analyses réalisées par les laboratoirs parce qu'elle cartographie les résultats suivant les coordonnées des communes où ont été faits les prélèvements.

Monsieur COMBES: Fait remarquer que le Doubs, est un département, où seulement 32 animaux ont été analysés et 22 sont positifs, c'est dire que ce département et la Franche-Comté d'une façon générale est vraiment un réservoir énorme par rapport à l'échinococcose alvéolaire. C'est aussi là que se regroupe l'essentiel des patients atteints d'échinococcose. Il insiste sur un petit détail sur l'Essonne, qui est un département mixte à caractère urbain au nord et rural au sud et à caractère essentiellement de grandes cultures également mais la présence du parasite est confirmée sur ce territoire par l'autopsie d'un renard porteur. Sur 5 analyses effectuées pour l'instant et vraisemblablement d'autres seront trouvés. En Meurthe-et-Moselle il y a en fait 2 autres animaux qui ont été analysés d'après ce que lui a dit madame PELZER qui est présente aujourd'hui, et en tout trois animaux analysés et deux positifs déjà sur la Meurthe-et-Moselle. Il pense que sur ce département il devrait y avoir quelques surprises puisque il y a peu de temps sur le périmètre de la CUGN, une dizaine de renards a été prelevée, six étaient positifs. Donc la Meurthe-et-Moselle semble donc fortement intéressante à étudier. Dans les Vosges il voudrait signaler à titre anecdotique mais aussi pour qu'on puisse y penser, le fils d'un technicien de la fédération des chasseurs qui travaille beaucoup avec l'Entente sur l'échinococcose alvéolaire, a eu une grosse hépatite cet été, qui manifestement guérissait assez mal. Ce sont les parents de ce jeune garçon de 19 ans, parce qu'ils ont été sensibilisés à l'échinococcose alvéolaire par les travaux menés par l'ERZ, qui ont insisté auprès du médecin pour faire faire les tests permettant d'identifier l'échinococcose alvéolaire. Le médecin a longtemps refusé ces tests en disant qu'il était trop jeune pour pouvoir être atteint par l'échinococcose alvéolaire et ils ont quand même insisté et obtenu satisfaction. L'échinococcose a été confirmée. Il cite cette anecdote pour insister sur la sensibilisation des médecins qui est très importante et il faut être très vigilant par rapport à ce public qui occulte de temps en temps le risque vis-à-vis de l'échinococcose alvéolaire.

Mademoiselle GOTTSCHECK : Présente ensuite les résultats sur la Meuse, avec une répartition homogène des prélèvements positifs et de tous les prélèvements.

Monsieur COMBES: Demande si Philippe VUILLAUME veut apporter quelques détails sur le travail effectué?

Monsieur VUILLAUME: Lorsque tout le monde travaille dans le même sens, c'est quelque chose qui est assez facile à faire, c'est lourd, c'est coûteux, il faut suivre les protocoles à la lettre mais c'est vrai qu'au final on obtient donc une couverture du département et les résultats qui vont avec. Cela l'amène à une remarque et une réflexion, l'échantillonnage a été homogène dans le département, par contre la présence de l'échinococcose n'est semble-t-il pas homogène dans un département. Cela entraîne un questionnement sur le bien fondé de cet échantillonnage ainsi qu'une réflexion sur l'avenir de toute cette recherche. Il explique qu'il aimerait savoir quand un département dispose de ces informations quels vont être les travaux de l'ERZ et les pistes de développement et la suite donnée à cette cartographie. Notamment par rapport à l'agrégation des données interdépartementales et par rapport à leur mise en cohérence vis-à-vis des facteurs de risques qui peuvent être par exemple les rongeurs prairiaux, le pourcentage de prairies, etc. A présent dans la Meuse on sait qu'il y a près de 50% des renards positifs, on sait que c'est variable dans le temps, on sait qu'en début d'année et en fin d'année ce n'est pas la même chose, on sait qu'entre des années la prévalence chez les renards peut varier mais on sait qu'il y a des positifs. Il remarque que la carte de la Marne est intéressante parce que finalement il y a pas mal de renards positifs dans la Marne qui sont en bordure de la Meuse ; il faut savoir qu'il existe une grosse région interdépartementale qui est l'Argonne donc ce n'est pas illogique du tout de trouver beaucoup de cas à l'Est de la Marne sur une zone interdépartementale cohérente. Son interrogation porte, de fait, sur la suite, sur l'agrégation des données interdépartementales. La carte française future, est-ce que ce ne sera que des points sur une carte ou est-ce que seront établies des notions de risques par rapport à des descriptifs de paysage par exemple. Comme la fin de la cartographie est annoncée pour fin 2008, ce sont ces questions qu'il se pose.

Monsieur COMBES: Répond qu'il est dans les projets de l'ERZ de positionner maintenant l'ensemble des résultats de façon claire, tous ces résultats vont être traités à l'Université de Franche-Comté qui s'occupe de l'analyse spatiale. Il espère avoir les résultats fin 2008. Peut-être sera-t-il possible de détacher des gros îlots sur lesquels il serait intéressant de faire un suivi épidémiologique régulier de façon à pouvoir maintenir une information tout à fait opportune auprès de la population et en temps réel par rapport à la situation sur le terrain de l'échinococcose alvéolaire. C'est tout à fait l'orientation que l'ERZ essaie de donner mais, réaliser cette opération sur 44 départements c'est quelque chose qui est très difficile à mener, il confirme l'espoir de voir cette action terminer en 2008 mais il faut laisser à l'Université de Franche-Comté le temps de faire l'exploitation cartographique de tous ces résultats. C'est une orientation qui toutefois coule de sens maintenant de pouvoir, sur ces grands foyers, envisager un suivi épidémiologique régulier de façon à maintenir une information qui permette d'éviter à ce moment là les contaminations.

Pour aller dans ce sens aussi il signale que des chercheurs suisses ont sorti un article très récemment montrant l'effet de l'évolution des populations de renards et de renards infectés surtout, il rappelle que ce n'est pas tellement le renard en lui-même mais c'est surtout l'importance du taux de renards infestés qui compte, sur l'évolution des cas humains et les courbes étaient extrêmement parallèles à 10 ans d'intervalle. Il pense qu'en intervenant dans le cadre d'un réseau d'épidémiosurveillance suffisant, en terme d'information sur la population en conseillant par exemple, de faire plus attention, à ce moment là, à ne pas manger les myrtilles, à bien rincer les légumes ou à vermifuger les animaux domestiques, il sera peut-être possible d'éviter ce parallélisme entre le taux de renards contaminés à un moment donné et des patients atteints par l'échinococcose alvéolaire.

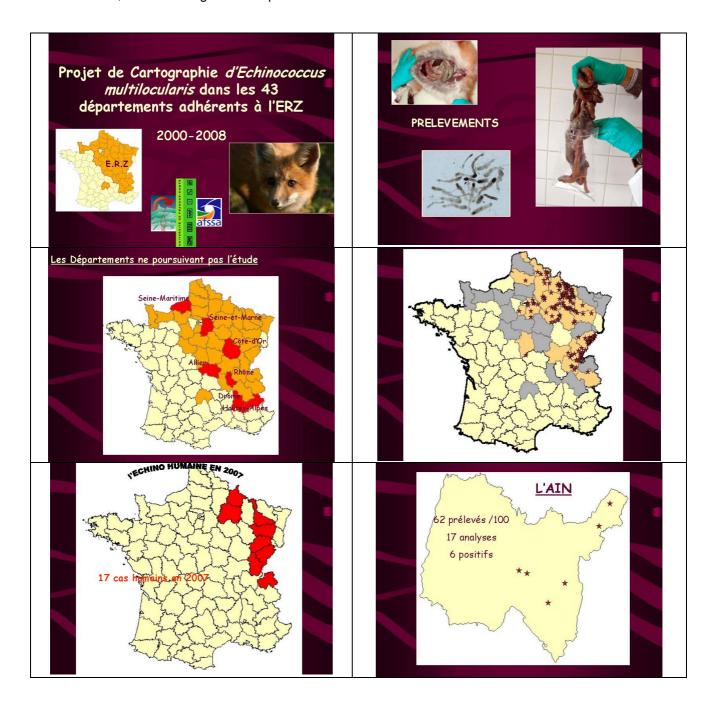
Monsieur LAURENT: Ajoute que cette étude spatiale qui porte sur 45 départements maintenant, devra, dans l'avenir, se poursuivre sur le restant de la France. Tout l'intérêt, c'est de savoir quelle est la frontière d'infection au niveau français, savoir s'il y a une limite et si cette limite bouge dans le temps. On s'aperçoit que dans les parties Ouest, il y a des résultats positifs mais moins denses; on a l'impression que tout vient de l'Est. Il y a des zones de densité bien importante et que l'Ouest a l'air moins contaminé, mais les départements dont n'a pas fait l'analyse on ne peut rien dire parce qu'on risque d'avoir aussi des surprises étonnantes. C'est-à-dire qu'on peut peut-être un jour trouver une frontière ou un front d'attaque de l'échinococcose à travers la France ou peut-être une dissémination totale dont on n'a pas l'imagination immédiatement. C'est pourquoi l'avenir de l'Entente sera de continuer au travers des départements non encore prospectés de façon à avoir une image exacte de la France. Et dans les départements déjà couverts depuis un certain temps, sur lesquels on a acquis une certaine expérience, on pourrait imaginer des moyens de lutte par l'information, par la prévention et surtout par l'alerte des milieux médicaux de façon à ne pas passer à côté de cas, comme cela a été exprimé précédemment. Il donne la parole à Monsieur LIEB.

Monsieur LIEB: S'interroge sur ce qui vient d'être dit que l'Est de la France serait plus touché que l'Ouest en tout cas dans l'état actuel des analyses. Il aimerait savoir s'il existe des données sur les pays limitrophes, c'est-à-dire la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse et s'il y a des démarches équivalentes qui sont menées dans ces pays ?

Monsieur COMBES: En ce qui concerne la Suisse, ils sont un peu précurseurs en terme de recherche sur l'échinococcose alvéolaire parce que la Suisse et les Alpes constituent un foyer historique de présence de l'échinococcose alvéolaire. Les suisses constatent comme nous la progression non pas des populations de renards mais surtout du nombre de renards contaminés sur leur territoire. Les allemands suivent également beaucoup l'échinococcose alvéolaire, les belges constatent également la même chose. Mais une information supplémentaire est apportée par les chercheurs suisses par rapport au profil des personnes atteintes et leurs grosses inquiétudes résident dans les périmètres urbains. C'est une tendance qui n'est, pour l'instant, pas encore démontrée statistiquement en France mais en Suisse, le nombre de personnes atteintes avec un profil plus urbain, typiquement urbain, est en croissance. C'est réellement cette présence concomitante des renards et de l'homme de façon permanente dans ces zones urbaines qui serait un problème important. Et c'est ce qui va être présenter dans la suite des exposés.

Mademoiselle GOTTSCHECK: Rappelle que les prélèvements seront terminés fin avril 2008 pour ce qui est des analyses. L'Entente souhaite que ça soit fait pour fin 2008 mais beaucoup de laboratoires ont d'autres études en cours. Elle voudrait souligner, comme au dernier conseil d'administration, la très grande motivation de tous les acteurs et c'est toujours un plaisir de travailler que ce soit avec les acteurs de terrain comme avec les laboratoires. Elle informe également qu'elle a aussi pas mal de remontées des fédérations qui souhaiteraient effectivement mettre en place un suivi épidémiologique de l'échino, à plus long terme, soit tous les ans, par des prélèvements moindres que ce qui a été réalisé cette année, soit tous les 5 ans prélever quelques animaux. Cela implique qu'il faudrait une fois de plus, demander l'accord des laboratoires vétérinaires départementaux.

Elle conclue en précisant que tous les résultats sont dans les dossiers distribués, avec un récapitulatif par département. Il y aura, à la fin de l'étude, 3454 renards qui auront été prélevés, actuellement on en est à peu près à 2300. De nouveaux départements adhèrent à l'Entente cette année, Paris, les Hauts-de-Seine et sûrement la Seine-Saint-Denis, il va falloir organiser les prélèvements sur le terrain.









Monsieur JOSEPH : S'interroge sur l'absence de la feuille sur les cas humains dans le dossier, dont la diapositive a été présentée. C'est pour pouvoir justement présenter et alerter.

Monsieur COMBES : Précise qu'il la mettra dans le compte-rendu avec le nombre de cas sur les départements concernés.

Monsieur LAURENT : Donne la parole à monsieur THUEGAZ.

Monsieur THUEGAZ : Demande s'il y a une cartographie européenne des zones touchées comme ça se faisait pour la rage autrefois, de façon à ce qu'on puisse avoir une idée de la zone européenne touchée et qu'on ne se dise pas que l'échino s'arrête à la frontière française. Et il veut savoir s'il y a une équivalence de l'ERZ dans les pays limitrophes et s'il y a des relations entre ces équivalents et l'ERZ ?

Monsieur LAURENT : D'une façon globale le territoire de l'ERZ est le plus grand territoire d'analyse qui se fait pour l'échinococcose. C'est-à-dire que l'Entente est enviée par d'autres pays qui n'en sont pas à ce niveau de prospection. Beaucoup recherchent, beaucoup essaient de faire des analyses mais à une bien moindre échelle et l'entente est peut-être en pointe dans ce domaine. Mais c'est sûr que d'autres recherchent.

Monsieur COMBES: Il y a effectivement l'ensemble des pays qui essaient de déterminer des cartographies de présence comme ça. Il y a eu pendant quelques années un réseau qui s'appelait Eurechinoreg dont l'Entente faisait partie. Mais beaucoup d'analyses étaient faites sur les crottes, comme l'AFSSA et l'ERZ l'ont fait mais il confirme qu'il n'y a pas de pays qui ait la capacité de travail dont l'Entente dispose avec l'aide des Départements, des partenaires sur le terrain, fédérations et laboratoires, qui soit capable d'établir sur une telle surface, à cette échelle, ce type d'informations pour l'instant.

Monsieur THUEGAZ : Il n'y a pas de foyers de départ connu dans un pays européen où il y a l'échino ?

Monsieur LAURENT : En Chine ils sont submergés.

Monsieur COMBES: La Chine est effectivement submergée, c'est un gros foyer, mais c'est essentiellement l'hémisphère Nord qui est atteint. On suppose que ça vient des pays du Nord mais les foyers historiques pour l'Europe de l'Ouest, c'est quand même l'arc alpin et le Jura et donc dans tous les pays concernés par cet arc alpin et le Jura.

Monsieur LAURENT : Voudrait remercier Déborah GOTTSCHECK pour son intervention et aussi la féliciter parce qu'aujourd'hui ce n'est pas un jour comme les autres, elle a 30 ans. Il lui souhaite un bon anniversaire. Il passe la parole à Vincent RATON.

Monsieur RATON: (*l'exposé de V.RATON est présenté à la fin de cette intervention*). Salue l'assemblée, il fait un point sur les opérations de vermifugation en milieu urbain. Comme cela a été vu, les milieux urbains intéressent de plus en plus par rapport à la problématique de l'échinococcose. Il s'agit de trouver une solution pour essayer de contrôler l'échinococcose dans ces milieux. On peut penser à plusieurs hypothèses, comme limiter l'accès des renards extérieurs dans les zones urbaines ou travailler sur le campagnol qui lui est l'hôte intermédiaire. L'entente a choisi de travailler sur l'hôte principal, donc sur le renard sur ces zones, par une vermifugation.

La vermifugation s'effectue sur deux communautés de communes dans le Doubs à Pontarlier et en Haute-Savoie à Annemasse. Ce sont des études qui ont commencé en 2003 et 2004. Etablir des cartes de risques a été la première action ; c'est-à-dire que l'on a prospecté et évalué la présence des deux hôtes, le campagnol et le renard. Avec les zones de présence des deux, on a pu déterminer là où le cycle pouvait avoir lieu et ainsi établir des cartes de risques pour l'homme en pointant les zones les plus à risques qui sont les jardins communaux, les aires de jeux, et tous les endroits où les chiens peuvent aller se promener et potentiellement se contaminer.

A partir de là on a commencé en 2006 la vermifugation expérimentale. Cela couvre 33 km² sur chacune des deux zones, ça couvre bien toute la zone urbaine et périurbaine. Cinq campagnes par an en prenant en compte la biologie du renard, des campagnols et de l'échinococcose. Sont distribués chaque fois, 40 appâts par km² à pied dans les zones plus « sauvages », et en voiture. dans les zones plus urbaines. Les appâts sont fabriqués par Bayer. Actuellement 7 campagnes de vermifugation ont déjà été menées. Le projet est prévu sur 3 ans, 21 000 appâts ont déjà été distribués, il en reste la même quantité à distribuer jusqu'à mi 2009.

A partir de là, pour faire un suivi du taux de prévalence pendant ces vermifugations, pour voir l'impact que ça a sur l'échinococcose, on collecte également les fèces de renards pour les analyser et voir le taux d'infestation des renards. Il y a déjà 4 sessions de ramassage de crottes qui ont été faites. Il faudra ensuite en 2009 envisager de faire des propositions aux communautés de communes pour la suite de ce protocole.

Un suivi de consommation sur des placettes témoins a été réalisé pour savoir si les renards consommaient bien les appâts et à quelle vitesse ceux-ci disparaissaient. Il fallait passer chaque jour pendant une semaine, contrôler si les appâts étaient consommés ou pas, ce qui donnait ainsi le rythme de disparition des appâts. Mais il fallait également s'assurer que c'était bien le renard qui consommait ces appâts. Cela a été fait avec des pièges photographiques. Ces pièges photos sont disposés en face des appâts, ils prennent une photo dès qu'un animal passe.

Pour suivre le taux d'infestation consécutif à cette vermifugation, 50 fèces sont prélevées en zone urbaine là où la vermifugation est effectuée, et 50 fèces sont prélevées en zone rurale, à une dizaine de kilomètres autour de la zone. Cela permet en fait de servir de zone « témoin » pour voir l'évolution de l'échinococcose sur le secteur et évaluer l'impact de la vermifugation en zone urbaine. Deux collectes sont effectuées par an. Pour la consommation des appâts on n'a pas mis en évidence de différence entre les saisons ou les zones urbaines, périurbaines. Généralement, au bout d'une semaine 69% des appâts sont consommés et au bout des 2 semaines de suivi 89% des appâts l'étaient. Cela montre que la consommation est efficace. Pour savoir qui consomme les appâts les pièges photos ont montré qu'il y avait effectivement des renards qui venaient et en concurrence avec lui, la fouine et également des chiens. L'entente s'est équipée de nouveaux pièges photos qui filmaient les animaux passant à proximité des appâts la nuit. Il montre quelques exemples de films où on peut voir un chat et un renard passer. Ce sont des appareils photos qui éclairent par infra-rouge, il n'y a pas de flash déclenché et ce n'est pas du tout repéré par l'animal.

Pour le suivi de la prévalence, des analyses ont été faites en Suisse sur les récoltes de fèces faites avant les vermifugations à  $V_0$  et puis après deux vermifugations. Pour les autres collectes les analyses sont en cours, on n'a pas encore le retour des résultats. Ce qui a été mis en évidence sur les comparaisons de ces 2 campagnes, c'est qu'il y a un effet en zone urbaine à Pontarlier, la prévalence est passée de 11% à 0% ce qui est tout à fait le but recherché. A Annemasse la différence est moins significative mais on peut quand même constater une baisse de 23% à 10%, ce qui indique que c'est sur la bonne voie. Ces résultats seront à affiner une fois l'expérimentation terminée.

Pour la suite, il annonce qu'il va falloir commencer à réfléchir à ce qu'on peut proposer aux communautés de communes de Pontarlier et Annemasse. En effet, on va vraisemblablement arriver à des zones urbaines qui auront alors un faible taux d'infestation. Mais si aucune action n'est entreprise pour pérenniser ce résultat, l'infestation

urbaine risque de réaugmenter. Il souhaite donc pouvoir proposer quelque chose aux Communautés de Communes, une action visant à entretenir ce faible taux d'infestation dans les zones urbaines. Il faudra de toute manière assurer un suivi de la prévalence pour voir comment la situation épidémiologique évolue suite à ces vermifugations.

Il précise qu'une étude parallèle est menée également sur ces deux zones urbaines avec l'AFSSA. C'est la recherche d'echinococcus multilocularis sur les chiens. Avec les vétérinaires locaux et Bayer on distribue des vermifuges aux propriétaires de chiens qui ramènent la crotte de celui-ci après traitement. La crotte est analysée à l'AFSSA et les résultats actuels ont montré un chien positif échinococcose à Annemasse et un autre résultat positif à Pontarlier. Les deux résultats confirmés par l'AFSSA. Il remercie l'assemblée de son attention et l'invite à lui poser des questions.



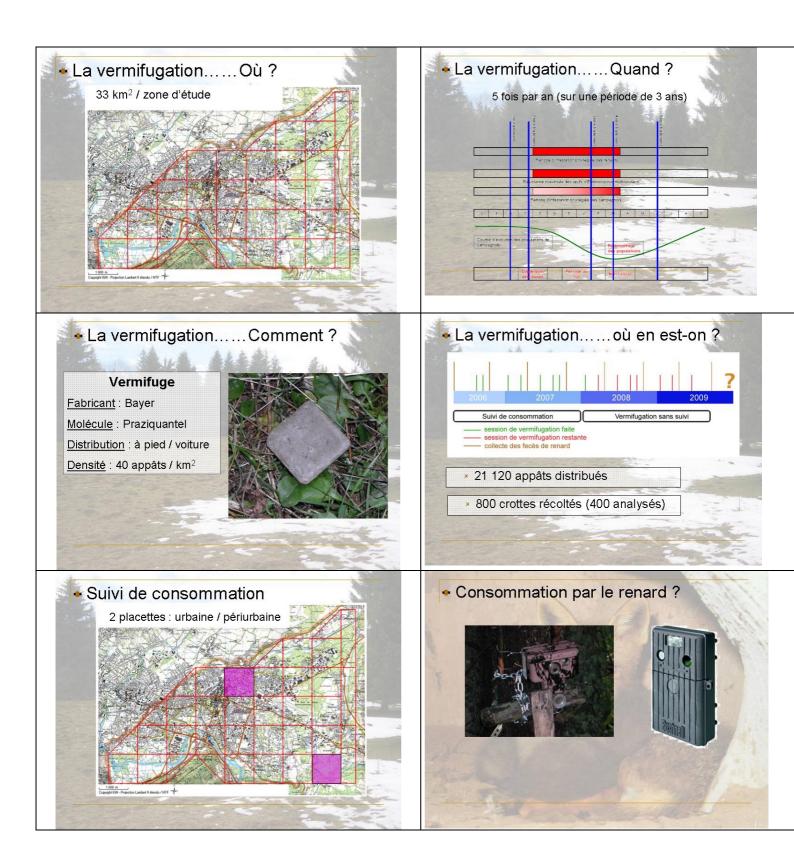
# **Problématiques**

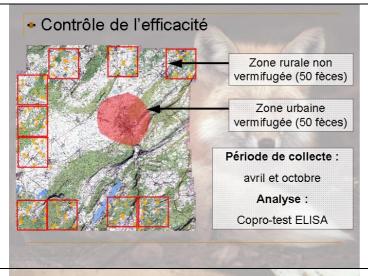
Trouver des méthodes de contrôle du parasite en ville, afin de diminuer le risque de contamination humaine.

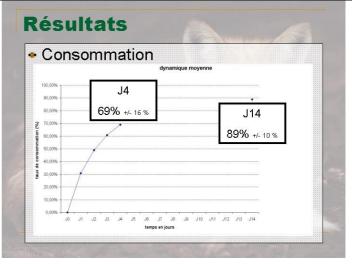
- → Limiter l'accès des renards extérieurs (+ contaminés)
- → Agir sur les campagnols dans les zones à risques
- → Vermifugation des renards en milieu urbain



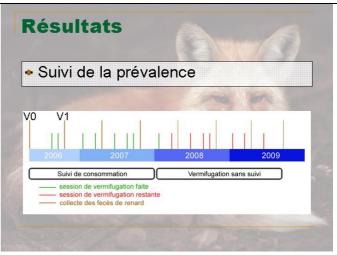


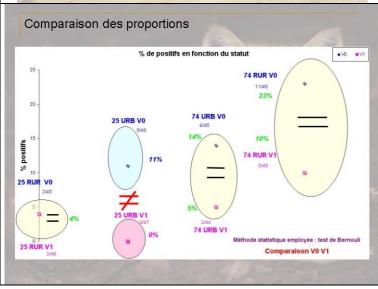












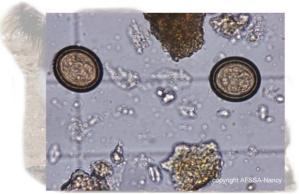


## Etude sur les chiens (25 et 74)

#### Projet AFSSA - ERZ

1000	18/1/11			1	3			
	Session 1 Juin 06		Session 2 Session Déc 06 Avril			Sessi Oct		
	Total chien	+	Total chien	+	Total chien	+	Total chien	+
Pontarlier	88	0	51	0	92	0	254 150 Analysées	1 non séquencé
Annemasse	183	1 séquencé	74	0	90	0		?

### Etude sur les chiens (25 et 74)



Œufs échinocoques chez un chien - loupe \*40

Monsieur LAURENT: Remercie Vincent RATON, qui dans la discussion? Monsieur JOSEPH.

Monsieur JOSEPH: Voulait savoir si les chiens contaminés étaient des chiens de chasse ou de compagnie.

Monsieur RATON : celui d'Annemasse est un chien récemment récupéré à la SPA et qui avait une activité extérieure assez importante mais ce n'était pas un chien de chasse.

Monsieur LAURENT: Pour l'autre il n'y a pas plus de détails. Il invite encore l'Assemblée à d'autres questions puis passe au programme initié sur la Meuse qui va être présenté par le docteur J. BARRAT de l'AFSSA. Il profite de cette occasion pour le remercier de sa présence et pour excuser madame F. CLIQUET qui n'a pu être présente suite à un contretemps familial. C'est J. BARRAT qui représente l'AFSSA et la remplace. Il rappelle qu'aucun dans l'assemblée n'ignore que, depuis fort longtemps, l'AFSSA et l'Entente sont un tandem indissociable ne pouvant pas travailler l'un sans l'autre dans ce domaine. Chacun a sa partie, l'AFSSA a notamment la partie scientifique et accompagne fortement l'ERZ dans ce protocole. Il rappelle que le projet qui va être présenté est un peu de son initiative.

Monsieur BARRAT : (le diaporama corresponfdant à l'intervention de monsieur BARRAT est présenté à la suite) Présente rapidement le projet commun sur le suivi de l'échinococcose chez le chien sur le département de la Meuse. L'objectif est de déterminer d'abord du « descriptif » c'est à dire le taux d'infestation de ces chiens dans un département qui est quand même assez fortement infesté par l'échinococcose chez le renard, puis d'appliquer ces résultats à la connaissance du rôle du chien dans les contaminations humaines qui peuvent se produire. Le point central de cette enquête va tourner autour des cabinets des confrères vétérinaires sur le département. L'Entente va fournir des kits distribués dans ces cabinets participants à l'étude, la société Bayer fournira le vermifuge qui sera offert aux propriétaires de chiens qui viennent en consultation chez ces vétérinaires. Les propriétaires des chiens doivent en suivant un protocole bien déterminé récupérer la 1ère crotte émise après le traitement. Ce prélèvement est ramené chez le vétérinaire qui fait ensuite parvenir ce prélèvement au laboratoire de l'AFSSA où sera faite l'analyse. Les résultats des analyses vont suivre le chemin suivant : les résultats sont envoyés systématiquement au propriétaire du chien, une copie sera envoyé au confrère vétérinaire si on a un résultat positif et en même temps les médecins sont prévenus en cas de résultat positif. Planning de l'opération : la fourniture des kits va commencer bientôt ; la distribution par les vétérinaires vers les propriétaires de chiens sera faite courant mars, et à partir d'avril les premiers prélèvements de chiens seront collectés. L'objectif est de récolter un millier d'échantillons avec une fin d'analyse pour début septembre. Ce qui permettra l'exploitation et une publication, ainsi qu'une information des gens sur les résultats obtenus vers la fin de l'année en octobre, novembre.

Monsieur LAURENT : Soumet cette présentation aux questions de l'Assemblée : il précise que l'idée lui était venue à l'époque au vu des premiers résultats de l'étude sur Annemasse et Pontarlier, à savoir qu'il y avait de l'ordre de 1 à 2% de chiens contaminés. Mais ces résultats sont obtenus sur très peu d'analyses de chiens qui se trouvaient être contaminés. La question était toujours de savoir QUI contamine l'homme. Est-ce que c'est le renard ou peut-être les chiens ? Il explique que 1% multiplié par le nombre de chiens qui existent en France, cela commence déjà par faire un nombre important de familles qui hébergent chez eux des chiens contaminés, donc des chiens qui

peuvent transmettre à l'homme directement à la maison cette maladie. C'est pourquoi il voulait confirmer les résultats de cette étude parce que si ce n'est pas le hasard qui fait qu'il y en a quelques-uns mais que c'est systématique sur une zone à déterminer ce n'est pas la même chose. C'est pourquoi il a proposé le département de la Meuse qui se trouvait être un département non seulement rural, mais fort contaminé avec au moins 50% des renards porteurs. Et si une proposition d'action devait voir le jour après cette expérimentation, ce serait immédiatement de proposer les traitements des chiens et déterminer le rythme des traitements parce que ces chiens vont nécessairement se re-contaminer avec des campagnols qui sont dans la nature et peut-être avoir un rythme de traitement de 1 fois par trimestre pour essayer de ne pas contaminer la famille qui héberge le chien. C'est pourquoi avec mille chiens analysés on disposera d'un pourcentage crédible. On pourra ainsi prévenir les populations de ce qu'il faut faire et retransmettre à tous les vétérinaires du secteur Entente d'avoir un protocole de vermifugation auprès de leur clientèle de façon à pouvoir éviter les contaminations humaines, du fait du chien dans la famille en permanence. Il considère que c'est un risque permanent qu'il est facile de prévenir puisqu'il suffit de vermifuger son chien quelques fois par an.

Monsieur DAOUD : Souhaiterait savoir si les 1000 échantillons sont traités dans un 1<sup>er</sup> temps en copro ce qui permet d'identifier la présence ou absence d'œufs en lecture sous loupe binoculaire.

Monsieur LAURENT : les deux méthodes seront utilisées de façon à affiner tous les résultats, les douteux d'une manière ou d'un autre de façon à avoir un résultat crédible sur chaque analyse.

Monsieur DAOUD : Demande si la coprologie aura une valeur qualitative ou si c'est juste une présence ou absence d'œufs de cestodes.

Monsieur BARRAT : En fait l'étape de coprologie va servir uniquement à concentrer les œufs de ténia à partir du prélèvement, une PCR sera faite ensuite sur ce concentrat.

Monsieur LAURENT: Il ne faut pas confondre les ténias bien entendu ce qu'il faut c'est avoir des résultats crédibles et sûrs. Il précise qu'il avait même proposé, et certains vétérinaires seraient d'accord, que quand ces derniers euthanasient des chiens, qu'ils fassent un prélèvement de l'intestin pour qu'on puisse faire la recherche du ténia directement sur l'intestin du chien, de la même manière qu'on le fait sur les renards. Ça peut être fait en parallèle ou après la 1<sup>ère</sup> expérimentation. Il n'y a pas de protocole précis là dessus mais il a posé la question à certains vétérinaires qui lui ont déjà dit qu'ils avaient dèjà des chiens dans leur congélateur. Il est facile de faire un prélèvement de l'intestin sur ces cadavres, eux sont capables de faire l'ouverture et faire le prélèvement uniquement de la partie qui pourrait intéresser et la conserver encore au congélateur.

Monsieur COMBES: En ce qui concerne la PCR sur les crottes, c'est une PCR avec 3 séquençages différents qui permet de confirmer de façon formelle le parasite puisqu'il y a un certain nombre de PCR qui individuellement manque de spécificité par rapport à d'autres parasites. Il y aura donc trois séquençages avec des séquences d'ADN différentes et quand les trois sont positifs on estime que la crotte est porteuse du parasite.

Monsieur DAOUD : Demande si, dans cette étude là, par mesure de sécurité puisque aujourd'hui, quand on traite les selles, on a tendance à supposer que le prélèvement est contaminé en échinococcose, les échantillons sont congelés à –80°C ce qui, à son avis, risque de détruire ou d'abîmer un peu les œufs ou est-ce que les échantillons seront traités directement et en prenant des risques évidemment ?

Monsieur LAURENT : Répond que, déjà au point de vue du vétérinaire, le chien a été manipulé par le vétérinaire sans être congelé lui, bien entendu. Le propriétaire lui l'a en permanence chez lui et il ne le congèle pas non plus. Si bien qu'il faut essayer de prendre des précautions, c'est-à-dire que les gens se lavent les mains. Il pense que c'est à l'Entente de faire l'information. Le vétérinaire garde l'échantillon congelé de façon à le conserver longtemps et qu'on puisse encore l'analyser, il n'a pas de -80°C, il a son congélateur à -17°C mais pas plus. La décontamination se fait au laboratoire quand il y a danger particulier parce que techniquement parlant le laboratoire de l'AFSSA est capable de le faire mais les vétérinaires n'ont pas les moyens de le faire. Quant aux précautions, au niveau des propriétaires, les kits de ramassage leur sont fournis en même temps que les protocoles pour ramasser sans risque, de cette façon, on les initie déjà à la précaution.

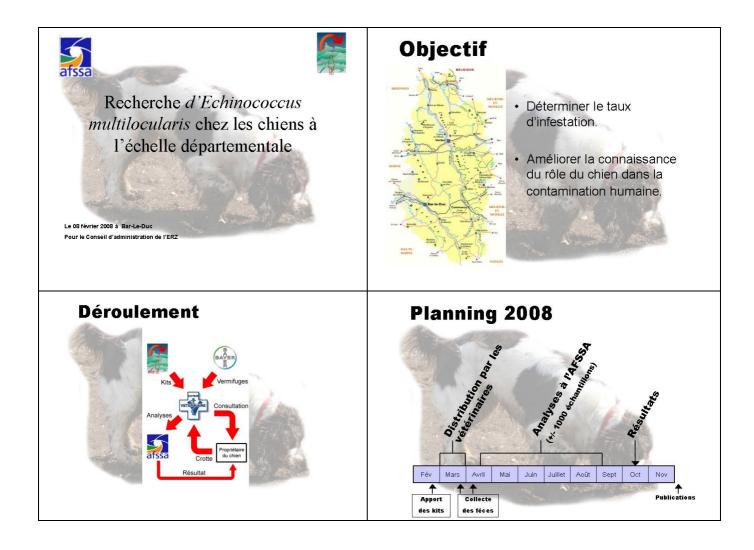
Monsieur BARRAT : au niveau du laboratoire en tout cas, tous les échantillons qui arrivent avant traitement sont congelés à -80°C pour la décontamination.

Monsieur LAURENT : donne la parole à Jean RAQUIN.

Monsieur RAQUIN : demande si l'activité des chiens est bien inventoriée, parce que selon leurs activités, chiens courants, chiens d'arrêt, etc, ce n'est peut-être pas le même risque ?

Monsieur LAURENT : Il y a tout un questionnaire sur le chien à remplir par le vétérinaire parce que bien entendu comme c'est un milieu rural il y aura pas mal de chiens de chasse ou de chiens qui sortent dans la rue, ou dans la nature. Ceux qui nous intéressent le moins sont ceux qui ne sont jamais sortis et qui ne sortiront jamais mais ceux là, rajoute-t-il ne sont pas des chiens.

Monsieur COMBES: Les vétérinaires doivent faire « un peu » un tri, sans biaiser bien sûr l'échantillon. Mais il leur a été demandé de faire un tri sur les chiens dont on est sûr, qu'effectivement, ils n'ont quasiment aucun risque d'avoir rencontré une fois dans leur vie un campagnol. Ce seront beaucoup de chiens vivant dans la nature, gambadant librement, qui seront sélectionnés pour cette opération.



Monsieur LAURENT: Invite l'assemblée à la discussion. Il remercie l'AFSSA pour son intervention et pour tout le travail qu'elle continue à faire au côté de l'Entente. Il précise que la réunion touche à sa fin. Il souhaite donner quelques directives sur la suite. Il confirme qu'il terminera sa mandature en octobre. Il a démarré en 1982, ça fait déjà 26 ans qu'il est en place ici, 16 ans au bureau, 10 ans président. Il considère que le temps de Bernard LAURENT est passé. Il a participé à la lutte contre la rage, participé à la lutte contre l'échinococcose et il aimerait bien par la suite, si le département de la Meuse le garde comme délégué, il espère que les deux délégués présents qui seront encore en place, saisiront le message, simplement pour continuer à accompagner les travaux mais plus en assurer la gestion.

Mais personnellement il voudrait en toute modestie remercier tous ses collaborateurs, Benoît COMBES, ainsi que tous ceux qui l'ont accompagné depuis fort longtemps. il voudrait aussi garder en mémoire ceux qui l'ont accompagné et qui ne sont plus là, Robert LOUPPE qui était un grand meusien et qui a présidé aussi cette Entente pendant longtemps, puis Michel MEUNIER qui était vice-président et qui est décédé au cours de son mandat, Jean VIAL également vice-président est décédé récemment. Ces trois personnes ont participé pendant longtemps aux travaux de l'Entente. Comme tout le monde ils ne verront pas la fin, parce que rien n'est jamais fini mais ils ont participé à son développement et il voudrait féliciter le travail effectué. Il a des remerciements à adresser également à tous les délégués des départements qui ont participé depuis les trois dernières années. Il souhaite aussi remercier tous ceux qui sont là, présents depuis fort longtemps, il y en a qui aime l'Entente parce que l'ambiance est chaleureuse. Chaque fois L'Entente a été reçue et accueillie dans d'excellentes conditions. Pourtant, faire certains déplacements, ce n'est pas toujours facile, c'est un peu pénible pour les kilomètres, mais ce n'est jamais désagréable. Il a encore le souvenir d'Yves PELTIER qui lui dit que les conseils d'administration, ce sont ses journées de vacances. ce qui fait qu'aujourd'hui, il est en vacances en ce moment, même s'il travaille à côté.

Pour beaucoup c'était agréable comme travail et surtout captivant parce qu'il y a non seulement un travail à effectuer mais des résultats. Et l'Entente innove à chaque fois. Ainsi les délégués de l'Entente manifestent un peu leur sens de la recherche, on côtoie non seulement les hommes politiques, les ministères mais aussi le monde scientifique et les fédérations, les chasseurs qui travaillent avec l'ERZ depuis longtemps. Il remercie les présidents de fédérations par MichelTHOMAS de la Meuse ici présent, mais aussi tous les louvetiers et tous ceux qui ont accompagné l'Entente. Sans tout ce monde, l'Entente ne pourrait pas faire ce travail là. Sans tout le réseau que

nous avons monté, l'ERZ ne serait pas à l'échelle nationale comme en ce moment et beaucoup envient notre travail, envient nos résultats et essaient de nous copier. Il espère qu'ils feront la même chose dans leur pays respectif. L'Entente a réussi la chose extraordinaire, et il est fier d'y avoir participé, d'avoir éliminer la rage de notre pays et la France sert d'exemple pour éliminer la rage dans le restant de l'Europe. Tout n'est pas fini, la Russie reste touchée, la rage existe encore mais sa disparition est en bonne voie. La France a les méthodes pour pouvoir l'éliminer.

En dernier lieu il voudrait adresser ses pensées à ceux qui se représentent et leur souhaiter toute la réussite possible de façon à pouvoir revenir et redynamiser l'Entente, continuer à travailler au sein de l'Entente comme ils l'ont fait jusqu'ici. Il adresse aussi ses remerciements à l'AFSSA NANCY, particulièrement à Florence CLIQUET. Il remercie le Département de Meurthe-et-Moselle qui héberge le site internet, et pour son contrôle financier et enfin, il adresse ses remerciements à tous ceux qui ont participé, aux laboratoires qui sont venus rejoindre l'ERZ récemment, au personnel administratif et au Ministère de l'Agriculture, parce que sans eux, l'ERZ n'aurait pas non plus les moyens nécessaires d'agir. Il rappelle que le repas est offert par le Président NAMY et que ce n'est pas dans l'hôtel du Département qu'à lieu celui-ci mais dans un restaurant en bas dans Bar-le-Duc. Il suffit de descendre en suivant le flot des voitures.

Monsieur COMBES: Souhaite rajouter un dernier mot, pour finir, sur la base de cette allocution du président. Pendant 7 ans le Président et lui ont travaillé ensemble et il a été un président absolument exceptionnel. Il exprime son émotion sincère et sa tristesse de bientôt ne plus travailler avec lui. Il espère que le prochain président sera une personne de l'assemblée aujourd'hui présente car tous sont des fidèles et que cette fidélité lui fait extrêmement plaisir.

Monsieur LAURENT : Remercie tout le monde et souhaite un bon appétit à tous, il donne ensuite la parole à monsieur BRAEM.

Monsieur BRAEM : simplement il voulait remercier lui aussi de ces 26 années que nous avons passées ensemble, il quitte l'ERZ, Il s'arrête et l'avenir étant devant l'Entente, il souhaite savoir où va se tenir la prochaine réunion ?

Monsieur COMBES: Des propositions ont été faites. Peut-être, mais rien n'est encore formalisé, au niveau de l'Essonne à Evry. Il précise qu'il y a des départements nouveaux comme l'Eure-et-Loire qui serait susceptible d'accueillir un Conseil d'Administration. La Manche et le Calvados sont arrivés l'année dernière donc il n'est pas impossible qu'un jour cela se passe chez eux. Mais il explique qu'on essaie de respecter la succession entre un nouvel adhérent pour nous accueillir après un ancien mais le problème des nouveaux départements c'est qu'il faut aussi les acclimater à notre fonctionnement. Quoi qu'il en soit, chacun sera informé le plus rapidement possible.

Monsieur LAURENT : conclue et peut-être un jour, d'ici peu, à la mairie de Paris !